



Programme  
co-funded by the  
EUROPEAN UNION

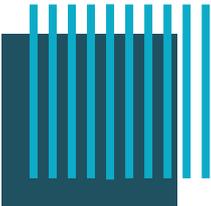
# FORUM SOCIÉTÉ CIVILE DE BRUXELLES

Rapport  
2019



# مأمونات حالات





# Table of Contents



1. Préface	7
2. Liste des abréviations	8
3. Background, methodology and participants	10
4. Introduction	14
5. La séance d'ouverture	16
6. Session plénière : Réalité et dialogue des sociétés civiles et des mouvements sociaux des deux rives de la Méditerranée	18
7. Session plénière : Les 5 thèmes de MAJALAT dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027: analyse de la société civile et ses implications pour le Voisinage Sud	21
8. Session plénière: Résumé des recommandations des 5 thèmes de MAJALAT	24
9. Session plénière : Présentation des initiatives de sous-subsventions financées par MAJALAT et leur contribution au dialogue structuré	41
10. Session plénière : Présentation des conclusions par un groupe de discussion parallèle	44
11. renforcer le dialogue structuré, assurer un suivi efficace des engagements communs et soutenir le processus entamé	47
12. Session plénière: Remarques de clôture	50



# مجالنا





## 1. Préface

Pendant trop longtemps, le voisinage sud a été perçu comme synonyme d'instabilité politique, économique et sociale. La réaction post-révolutionnaire dans les pays arabes a remplacé la ferveur des soulèvements de 2011. Cependant, les protestations et les manifestations sont à nouveau en cours. La caractéristique centrale des mobilisations qui ont lieu actuellement, avec une intensité variable, dans un nombre croissant de pays de la région, est l'énorme frustration du public face à des dirigeants défaillants, corrompus, inefficaces et autoritaires qui sont incapables de garantir des niveaux décentes de bien-être et de sécurité pour leurs citoyens. Le chômage des jeunes dans la région, qui était le plus élevé au monde au moment de la crise financière de 2009 et a augmenté au cours de la dernière décennie plus que partout ailleurs - selon l'Organisation internationale du Travail (OIT) - représente un autre moteur important des protestations actuelles.

La différence substantielle avec les épisodes précédents de mobilisation populaire, c'est que les mouvements de protestation plus récents ont été et continuent d'être transversaux, sans leader, jeunes, spontanés (issus de la société civile elle-même) et pacifiques.

Après le réveil de la société dans le monde arabe en 2011, la réponse stratégique de l'UE aux changements importants dans le voisinage sud est intervenue avec la révision stratégique de la politique européenne de voisinage (PEV) publiée en

mai 2011. La révision, entre autres, visait à assurer une implication accrue des acteurs de la société civile. La nécessité d'une implication plus forte et plus structurée de la société civile dans le dialogue politique avec l'UE est apparue à la suite des soulèvements de 2011 et des nouvelles priorités dans la région. Les organisations de la société civile (OSC) ont été reconnues comme ayant un rôle précieux à jouer dans l'identification des priorités d'action et dans la promotion et le suivi de la mise en œuvre de la PEV dans la région. Elles sont en effet considérées comme des acteurs clés dans la promotion de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme. La volonté de l'UE de prendre en compte les exigences de la société civile de la région a été transposée de différentes manières dans ses politiques internes et externes.

D'un autre côté, cependant, la révision de la PEV de 2015 a représenté une évolution vers une approche plus réaliste qui a conduit à mettre davantage l'accent sur la stabilité et la stabilisation (en termes de sécurité et d'économie). Des inquiétudes ont été exprimées quant à la diminution du niveau de priorité politique et d'attention que l'UE accorde aux droits de l'homme, à la démocratisation et à la société civile dans la dernière révision de la PEV.

Afin de renforcer la coopération avec la société civile des pays du voisinage sud, l'UE a initié un dialogue régional structuré en 2014. Le dialogue a été organisé pendant 4 ans par l'Union européenne. Néanmoins, l'une des principales recommandations

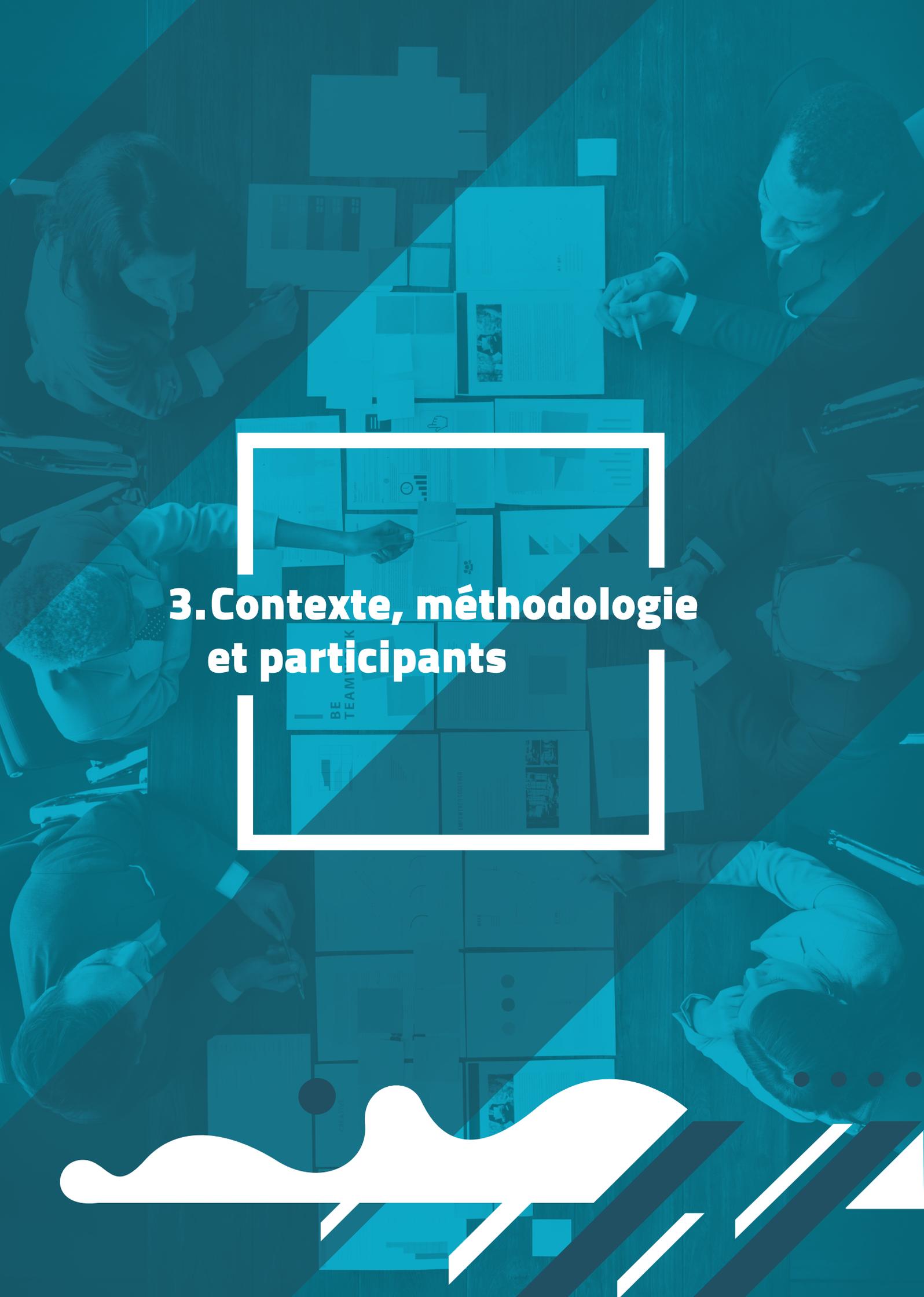
du dernier dialogue avec la société civile tenu en 2017 était de plaider pour la création d'un centre régional pour un dialogue structuré organisé par et pour la société civile elle-même - tout en assurant la coordination avec les institutions de l'UE. Le résultat a pris la forme d'une initiative de la société civile - cofinancée par la Commission européenne (DG NEAR) - visant à créer des espaces de dialogue constructif entre les organisations de la société civile, les syndicats, les mouvements sociaux, les universitaires des deux rives de la Méditerranée. Cette initiative, baptisée MAJALAT, a été lancée en février 2018 pour trois ans. Cette deuxième édition du Forum de la société civile de Bruxelles est l'événement de clôture du cycle d'activité MAJALAT et représente un moment important pour les acteurs de la société civile pour s'exprimer librement et discuter ouvertement des défis et opportunités actuels dans le sud de la Méditerranée.

## 2. Liste des abréviations

<b>ANHRI</b>	Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'homme	<b>DG NEAR</b>	Direction générale de la Politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement
<b>ANND</b>	Réseau des ONG arabes pour le développement	<b>BERD</b>	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
<b>ATUC</b>	Confédération arabe des syndicats	<b>ECSFAP</b>	Plan d'action de la Commission européenne pour une finance durable
<b>CCERSS</b>	Centre Chercheurs d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales	<b>SEAE</b>	Service européen pour l'action extérieure
<b>CIHRS</b>	Institut du Caire pour les études des droits de l'homme	<b>CESE</b>	Comité économique et social européen
<b>CRMW</b>	Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille	<b>FEDD+</b>	Fonds européen pour le développement durable plus
<b>SC</b>	Société(s) civile(s)	<b>BEI</b>	Banque européenne d'investissement
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile	<b>IEDDH</b>	Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme
<b>ALECA</b>	Accord de libre-échange complet et approfondi	<b>EMD</b>	EuroMed Droits
<b>IFD</b>	Institution de financement du développement	<b>ENI</b>	Instrument européen de voisinage
<b>DG DEVCO</b>	Direction générale de la coopération internationale et du développement	<b>FMAS</b>	Forum des Alternatives Maroc
		<b>RNB</b>	Revenu national brut
		<b>IcSP</b>	Instrument contribuant à la stabilité et à la paix

<b>OIT</b>	Organisation internationale du Travail	<b>REF</b>	Réseau Euromed France
<b>MDB</b>	Banque multilatérale de développement	<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>MFF</b>	Cadre financier pluriannuel	<b>PSM</b>	Partenaires du sud de la Méditerranée
<b>CDN</b>	Contribution déterminée au niveau national	<b>TI</b>	Transparency International
<b>NDICI</b>	Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale	<b>AT</b>	Atelier(s) Thematique(s)
<b>VS</b>	Voisinage sud	<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
<b>APD</b>	Aide publique au développement	<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé
		<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce





## 3. Contexte, méthodologie et participants

L'initiative MAJALAT s'inscrit dans un processus continu d'échange et de dialogue avec la société civile des pays du voisinage sud afin de renforcer la coopération dans le processus de décision politique de manière consultative. En particulier, le processus de dialogue structuré entre l'UE et la société civile du sud de la Méditerranée a débuté à Bruxelles en 2014 avec la première édition du dialogue structuré appelé « Forum de la société civile du Voisinage Méridional ». Le dialogue a été organisé pendant 4 ans par l'Union européenne. Néanmoins, l'une des principales recommandations du dernier dialogue avec la société civile tenu en 2017 était de plaider en faveur de la création d'un centre régional pour un dialogue structuré organisé par et pour la société civile elle-même - tout en assurant la coordination avec les institutions de l'UE. Le résultat a pris la forme d'une initiative de la société civile - cofinancée par la Commission européenne (DG NEAR) - visant à créer des espaces pour un dialogue constructif entre les organisations de la société civile, les syndicats, les mouvements sociaux et les universitaires des deux rives de la Méditerranée. Cette initiative, appelée MAJALAT, a été lancée en février 2018 pour trois ans. Majalat est un mot arabe qui fait référence aux « espaces, opportunités, champs et domaines. » Le caractère unique de cette initiative réside dans le fait que ses principaux organisateurs sont des réseaux d'organisations de la société civile des rives sud et nord de la Méditerranée.

L'objectif général de l'action est de renforcer le dialogue régional entre les organisations de la société civile dans les pays du sud de la Méditerranée, mais également entre les OSC de l'UE et du voisinage sud (VS) et de relever les principaux défis sociaux et politiques dans la région et dans les relations entre l'UE et le

VS en impliquant les citoyens, y compris les jeunes hommes et femmes, dans les processus d'élaboration des politiques intéressant la société civile, les institutions de l'UE, les entités régionales et les autorités.

Les trois objectifs spécifiques sont :

1. Faciliter le transfert de connaissances et d'informations sur les politiques de l'UE à la société civile du VS et à ses homologues de l'UE, en s'engageant dans des processus de suivi et d'examen améliorant les possibilités d'engagement et de participation politique des citoyens dans des questions importantes pour l'UE et le VS.
2. Promouvoir un environnement propice à la société civile en établissant un dialogue inclusif, sûr et multipartite des organisations de la société civile avec un éventail plus large d'interlocuteurs de l'UE et d'autres parties prenantes régionales intégrant de nouveaux acteurs sociaux, mouvements sociaux, groupes de jeunes et de femmes dans ce dialogue.
3. Fournir un Internet durable et interactif et des plateformes en face-à-face qui facilitent un dialogue bien informé grâce à l'apprentissage, au renforcement des capacités et au partage d'informations concernant la politique de la société civile, les initiatives antérieures et en cours, les opportunités de formation, etc.

Le Consortium qui porte l'initiative est composé de six réseaux régionaux de la société civile : le Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND), la Confédération arabe des syndicats (ATUC), le Réseau Euromed France (REF), EuroMed Droits (EMR), le Forum des Alternatives Maroc (FMAS) et SOLIDAR. Six autres organisations font partie du comité consultatif du projet : le Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'homme (ANHRI), Transparency International (TI), Disabled People's International (Bureau du Maghreb), la Campagne arabe pour l'éducation pour tous, l'Observatoire maghrébin des migrations et la Ligue syrienne pour la citoyenneté.

### 3.1. Thèmes prioritaires et activités

Les thèmes prioritaires couverts par cette initiative sont : la bonne gouvernance et l'Etat de droit, la sécurité et la lutte contre les violences, les migrations et la mobilité, la justice sociale et climatique, le développement économique et le dialogue social et, en tant que thématique transversale, la jeunesse. Chaque année, pour chaque thématique, un ou plusieurs points d'entrée sont identifiés. Les discussions et les recommandations sont donc centrées sur les points d'entrée spécifiques choisis. Il est à noter que les priorités des jeunes dans les sous-thématiques et leurs recommandations devront être portées et discutées au Forum.

Les activités de Majalat sont conçues comme un processus ascendant participatif et inclusif qui, à travers un cycle annuel d'activités, intègre les analyses et recommandations politiques formulées par les OSC, dans des dialogues politiques avec les institutions européennes qui se déroulent chaque année dans le forum régional de la société civile : le Forum Société Civile de Bruxelles.

Le cycle d'activités de cette deuxième année de mise en oeuvre du projet, a débuté par l'organisation d'ateliers thématiques (AT) et d'un atelier à destination de jeunes :

- Migration, la justice sociale et climatique et la sécurité à Casablanca (29 mars 2019)
- Droits économiques et sociaux à Beyrouth (6-7 avril 2019)
- Jeunesse à Tunis (24 avril 2019)
- Bonne gouvernance et l'Etat de droit à Lecce (16-17 mai 2019)
- Séminaire Sud à Tunis (3-4 septembre 2019)

### 3.2. Les participants

La majorité des participants représentent d'OSC des pays du voisinage Sud (Maroc, Tunisie, Algérie, Libye, Liban, Syrie, Palestine, Israël, Jordanie, Égypte), des représentants d'OSC basées en Europe et qui travaillent dans la région ou sur des sujets ayant une incidence sur la région. Des représentants de l'Union européenne, des États membres de l'UE et du Parlement européen ainsi que d'autres parties prenantes régionales concernées ont également été invités en fonction des thèmes à débattre.

En particulier, près de 50 % des participants présents au Forum ont déjà participé à au moins une activité de Majalat. Environ 40 participants sont issus d'organisations européennes travaillant sur

Si au cours des ateliers thématiques, des premières recommandations adressées à l'UE ont été élaborées,

l'atelier jeunesse a pour sa part permis de faire ressortir des sous-priorités thématiques et des recommandations émanant des jeunes. Par la suite, un « Séminaire politique Sud » a été organisé à Tunis les 3 et 4 septembre 2019. Son objectif était de rediscuter et valider collectivement, aux côtés de nouvelles OSC, les recommandations précédentes. Des experts indépendants issus de la société civile ont ensuite fourni un travail d'analyse pour rendre ces recommandations plus opérationnelles et applicables. Entre octobre et novembre, des ateliers nationaux ont été organisés par des OCS et financés suite à un appel à projet. Les résultats et les priorités issues du cycle d'activités ont été utilisés pour préparer le Forum société civile de Bruxelles.

Le Forum société civile de Bruxelles est l'événement de clôture du cycle d'activités annuel. Cette deuxième édition, d'une durée de deux jours, rassemble environ 180 représentants d'OSC et représentants de l'UE. Les participants ont eu l'occasion de discuter les résultats des activités précédentes, en se concentrant sur la mise en oeuvre des recommandations formulées au cours des activités de 2019, et discuter de leur faisabilité dans le cadre des politiques et mécanismes extérieurs européens.

les mêmes thématiques à la fois en Europe et en Méditerranée Le profil des participants issus de la société civile est varié : militants de terrain, syndicalistes, défenseurs des droits de l'homme, activistes des mouvements sociaux, experts des politiques de l'UE.

Une attention particulière est portée à la parité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à la présence de jeunes (moins de 35 ans) et de personnes issues de groupes vulnérables. Parmi les 180 participants qui ont participé au Forum, 45% d'entre eux étaient des femmes et l'âge moyen était d'environ 42 ans, 37% des jeunes participants ayant moins de 35 ans.

### 3.3. Les principaux objectifs du Forum

L'objectif du Forum est de contribuer à la création d'un espace d'échange entre les organisations de la société civile et les représentants de l'UE sur des questions essentielles pour la société civile du voisinage Sud et pour l'UE. Garantir un espace sûr permettant aux participants de s'exprimer librement et d'échanger ouvertement sur les défis et les opportunités actuels dans le sud de la Méditerranée est au coeur de cette initiative.

Les objectifs spécifiques du Forum Société Civile de Bruxelles 2019 incluent: la création d'une

plate-forme régionale d'échange et de mise en réseau pour la société civile, l'approfondissement de la discussion autour des recommandations issues du cycle d'activité 2019 et l'identification des voies possibles de mise en oeuvre des recommandations opérationnalisables.

Au cours du Forum, les fonctionnaires de l'UE et les représentants de la société civile ont eu l'occasion de discuter du contenu et de la mise en oeuvre éventuelle des recommandations résultant du cycle d'activités 2019.

### 3.4. Communication et visibilité

Dans le cadre de la stratégie de communication (validée par DG Near), des outils de communication trilingues ont été produits pour atteindre les plateformes en ligne et les médias traditionnels (avant, pendant et après le Forum). Un ensemble de médias sociaux (hashtag, visuels, cartes de citations et messages vidéo) a été distribué à l'avance aux partenaires afin d'accroître la visibilité en ligne du Forum. Il a été utilisé par certains partenaires, dont le service de communication de DG-Near.

Une version entièrement renouvelée du site web Majalat, avec intégration des médias sociaux, a été lancée avant le Forum afin d'offrir des informations régulières et actualisées sur le Forum, le concours vidéo Majalat et d'autres événements liés au projet. Il a été présenté au Forum comme la principale source complète de contenu informatif, didactique et durable pour stimuler l'échange d'informations entre les parties prenantes concernées et élargir les publics cibles à l'avenir.

Les sessions plénières du Forum et la cérémonie de remise des prix du concours vidéo ont été retransmises en direct (site web et Facebook) et sur les médias sociaux (Facebook, twitter, instagram), alimentées par des informations, des citations, des images et des histoires. Sept très courts clips vidéo professionnels couvrant les sessions plénières et thématiques ont été produits et diffusés immédiatement sur les médias sociaux. Deux vidéos plus longues, couvrant le Forum et l'événement, ont également été produites, ainsi qu'une couverture photo professionnelle, publiée sur le site web.

Pour contourner la difficulté d'obtenir une couverture de presse sur le Forum lui-même, le concours vidéo Majalat et les jeunes cinéastes lauréats ont été le moyen indirect d'attirer les médias pour couvrir le Forum, tout en mettant l'accent sur l'action de la société civile sur le terrain de manière positive et créative. Comme prévu, toute la couverture médiatique s'est concentrée sur le concours vidéo et sur les lauréats pour présenter le Forum.



## 4. Introduction

Les pages suivantes résument les travaux du Forum Société Civile de Bruxelles qui s'est tenue les 2-3 décembre 2019 dans le cadre du dialogue régional structuré entre l'UE et la société civile de la région sud de la Méditerranée.

Cette réunion était la deuxième depuis que l'UE a remis l'organisation du processus de dialogue aux organisations de la société civile (OSC) début 2018. Elle a réuni 180 représentants d'OSC, principalement des rives sud de la région, et 30 représentants de la Commission européenne.

Chaque année, un cycle d'ateliers et de séminaires nationaux et régionaux est réalisé. Ceux-ci ont débattu d'une série de questions et ont produit un certain nombre de recommandations à intégrer dans le dialogue avec l'UE sous les cinq titres thématiques de Majalat : « Bonne gouvernance et Etat de droit » ; « Sécurité et lutte contre la violence » ; « Migration et mobilité » ; « Développement économique et dialogue social » et « climat et justice sociale ».

Les questions traitées par les participants lors des discussions sont complexes et difficiles à bien des égards politiques, économiques, sociaux et culturels. La région est le théâtre de guerres (civiles) cruelles, de situations d'occupation et de retranchements d'Etats totalitaires, tandis que des mouvements de protestation massifs, pacifiques et populaires aux résultats encore peu clairs donnent l'espoir de transitions politiques pacifiques dans d'autres endroits.

Cette situation - mais aussi le fait que la région est devenue un point chaud du climat

menacé de désertification et de pénurie d'eau - ont largement influencé les discussions qui reflétaient certaines des évolutions les plus marquantes et les préoccupations de la société civile de la région. Ainsi, les principales questions des débats de deux jours ont porté sur l'occupation continue et intensifiée du territoire palestinien par Israël et les guerres (civiles) cruelles en Syrie et en Libye respectivement. Les mouvements populaires de protestation qui se déroulent en Algérie et au Liban et dans d'autres parties de la région arabe et dans le monde ont déclenché des réflexions sur le rôle de la société civile par rapport aux mouvements sociaux.

Etroitement liées à ce dernier sujet, des discussions ont eu lieu sur les violations des droits économiques et sociaux dans la région et la nécessité de développer de nouveaux modèles économiques garantissant la protection sociale et la justice sociale. La nécessité de lutter contre la corruption économique et politique a également été un thème récurrent des débats.

Le fait que la région soit le théâtre de certains des plus grands flux de migrants forcés au monde a également eu un impact important sur les débats qui ont révélé une profonde préoccupation concernant les politiques de l'UE dans ce domaine et les restrictions à la liberté de circulation des personnes, en particulier celle des jeunes. Le fait que les politiques migratoires de l'UE et de ses Etats membres soient largement traitées sous l'angle de la sécurité au détriment du respect des droits de l'homme a été une question récurrente soulevée par les participants au Forum Société Civile de Bruxelles.



Mais aussi, le rétrécissement des espaces pour la société civile était un sujet de grande préoccupation. A cet égard, les participants ont condamné le harcèlement des militants de la société civile qui travaillent en solidarité avec les migrants forcés et les demandeurs d'asile, et se sont déclarés préoccupés par les attaques contre les militants écologistes, un groupe émergent de défenseurs des droits de l'homme qui luttent pour promouvoir une protection plus stricte de l'environnement et restreindre l'exploitation par les industries extractives polluantes.

Le Forum Société Civile de Bruxelles s'est déroulé dans un contexte où la Commission européenne négocie et finalise un nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) qui fusionne une série d'instruments financiers jusque-là séparés en un grand instrument unique, l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI).

Le NDICI est devenu un autre sujet principal du Forum Société Civile de Bruxelles, soulevant des questions sur la manière d'assurer la transparence et la responsabilité dans la gestion du CFP ; mais aussi sur la manière d'assurer des consultations larges et ouvertes avec la société civile dans les phases finales des négociations du CFP et quand la mise en œuvre commencera en 2021.

Le Forum Société Civile de Bruxelles s'est déroulé exactement au même moment que la nouvelle Commission européenne a pris ses fonctions, un fait qui a été vu par les participants au Forum Société civile de Bruxelles comme une fenêtre

d'opportunités, en particulier en ce qui concerne les questions de changement climatique et création d'emploi.

Par conséquent, le Forum Société Civile de Bruxelles a été suivi d'une réunion entre les membres du conseil d'administration de Majalat et le nouveau commissaire au voisinage et à l'élargissement, Olivér Várhelyi. Les représentants de Majalat ont informé le commissaire des résultats du Forum Société Civile de Bruxelles et il a exprimé son soutien au processus en cours au nom de la nouvelle Commission et à l'avenir du dialogue structuré entre la société civile et l'Union européenne.

Ce qui suit est un rapport des riches débats qui ont eu lieu lors du Forum Société Civile de Bruxelles, sous une forme qui peut au mieux être caractérisée comme un catalogue d'opinions et de recommandations tenant compte de la température des préoccupations de la société civile concernant le voisinage sud de l'UE en 2019.

Le rapport met en évidence les principaux points soulevés au cours des débats et recueille une série de recommandations formulées lors de la réunion. Ceux-ci alimenteront le cycle de réunions Majalat 2020 et contribueront à approfondir le dialogue entre la société civile et l'UE.



## 5. La séance d'ouverture

### Séance d'ouverture :

Il a été suggéré que Majalat devrait s'efforcer de susciter l'espoir d'un avenir meilleur, que les citoyens de la région méritent, plutôt que de se concentrer exclusivement sur des tendances négatives telles que la montée du nationalisme. Seul l'espoir d'un avenir meilleur peut garantir la stabilité et contrer les politiques de haine et de violence qui se répandent dans le Nord et le Sud.

Le rôle des jeunes a été souligné : ceux-ci devraient devenir partie intégrante de toutes les activités de Majalat. Les jeunes ne doivent pas être considérés comme une catégorie distincte mais comme les véritables moteurs du changement futur. Ignorer ce fait reviendrait à se déconnecter de la réalité.

La nécessité d'identifier des synergies et des complémentarités entre la société civile et l'UE a été soulignée. Majalat devrait être un instrument pour aider la société civile à comprendre les stratégies et les actions de l'UE et pour faire connaître les préoccupations et les attentes des OSC aux institutions. De cette façon, l'UE comprendrait également mieux l'impact de ses politiques sur les voisins du Sud, ce qui pourrait l'aider à ne pas être perçue comme étant actuellement un partisan des régimes en place.

Les OSC devraient construire leur travail sur les mêmes valeurs de démocratie et d'égalité qu'elles demandent aux autorités et elles devraient s'assurer que des mécanismes sont en place pour renouveler la direction de leurs organisations. Les OSC du Sud devraient également développer des synergies avec la société civile en Europe.

Enfin, il a été rappelé que les jeunes de nombreux pays du sud de la Méditerranée souffrent d'inégalités, d'oppression et de torture en raison de la couleur de leur peau, de leur orientation sexuelle, de leur sexe ou de leur religion. C'est pour eux que Majalat se réunit pour mieux les protéger et faire entendre leur voix.

Le Forum Société Civile de Bruxelles a été lancé par une séance d'ouverture présidée par :

- Mme Hala Qubbaj-Saleh, directrice de programme, Campagne arabe pour l'éducation.

Panéliste inclus

- M. Wadih Al-Asmar, président d'Euromed Droits
- M. Maciej Popowski, directeur général adjoint pour la politique de voisinage et les négociations d'élargissement (DG NEAR)
- Mme Dilyana Slavova, président de la section des relations extérieures, Comité économique et social européen

Le discours inaugural a été suivi d'une présentation de l'initiative Majalat, de l'agenda du Forum and et des résultats attendus par M. Yon Janssen, directeur du projet MAJALAT, et d'une présentation de la plateforme numérique Majalat par Mme Natacha David, coordinatrice de la communication MAJALAT, Confédération arabe des syndicats

Les pages suivantes résument les discours d'ouverture



Intervention de la Commission européenne :

Il a été noté que le Forum était parfaitement programmé pour se tenir au début exact de la période de travail de la nouvelle Commission.

Les réunions annuelles à l'instar du Forum Société Civile de Bruxelles de Majalat sont donc des événements importants qui comptent vraiment pour la Commission et dont les thèmes ont été bien choisis.

L'UE est préoccupée par le fait que les espaces pour la société civile se réduisent dans la région et a noté que les gens descendaient dans la rue comme en Égypte en septembre, au Liban, en Algérie mais aussi plus loin en Irak et en Iran. Ces manifestations s'inscrivent dans une tendance mondiale car les gens manifestent également à Hong Kong, en Amérique du Sud, etc.

L'UE estime que les citoyens devraient avoir le droit d'exprimer leurs préoccupations dans un cadre pacifique et que leurs attentes sont légitimes. À ce titre, l'UE tente de s'aligner sur les attentes des citoyens dans ses relations bilatérales avec ses partenaires du sud de la Méditerranée (PSM).

Les priorités de la Commission van der Leyen ont été soulignées, ainsi que ses préoccupations en matière d'antidiscrimination, d'égalité et d'inclusion, et il a été mentionné qu'il s'agit de

préoccupations horizontales qui seront étendues aux politiques de l'UE en matière de relations extérieures. L'importance d'avoir le climat et la justice sociale à l'ordre du jour a été rappelée. La région méditerranéenne est un point chaud pour le climat, et c'est une priorité absolue pour l'UE. Un accord vert sera l'une des premières initiatives politiques prises par van der Leyen dans les semaines à venir.

Il a été rappelé que les messages issus du Forum Société Civile de Bruxelles sont les bienvenus afin d'être partagés avec les supérieurs et d'être discutés davantage.

En conclusion, le représentant du CESE a souhaité la bienvenue aux participants dans les locaux du Comité économique et social européen (CESE). Accueillir Majalat est devenu une bonne tradition, d'autant plus que le travail de Majalat est très pertinent pour le CESE. Le Comité est à tout moment prêt à accueillir des événements avec les OSC de la région. Le représentant du CESE a souligné la nécessité de lutter pour plus d'espaces pour les OSC des deux rives de la Méditerranée avant de souhaiter aux participants des débats fructueux au cours des prochains jours.

## 6. Session plénière : Réalité et dialogue des sociétés civiles et des mouvements sociaux des deux rives de la Méditerranée

La deuxième session plénière a été animée par :

- Mme Lilia Rebai, directrice du dialogue avec la société civile, Euromed Droits
- Les intervenants étaient :
- M. Messaoud Romdhani, Institut du Caire pour les études des droits de l'homme (CIHRS)
- M. Conny Reuter, Secrétaire Général, SOLIDAR
- M. Nizar Hassan, Militant libanais et chercheur sur les mouvements sociaux
- Mme Nathalie Mehdi, Chargée de programme, Réseau Euromed France
- M. Ahmed Berkia, Organisation mondiale des personnes handicapées
- Mme Touriya Lahrech, Confédération arabe des syndicats

La session visait à dresser un portrait de la situation des sociétés civiles (SC) des deux rives de la Méditerranée et à lancer ainsi les discussions de Majalat sur les principaux défis et problèmes rencontrés par les OSC dans la région - en particulier l'inclusion des jeunes, des femmes et des personnes handicapées.

Lors du discours inaugural, il a été souligné qu'il importait de reconnaître que les sociétés civiles sont confrontées à des situations différentes dans la région. Néanmoins, les tendances négatives communes dans la région étaient liées à la libéralisation économique et à la gestion de la sécurité des migrations.

La force des OSC et des mouvements qu'elles représentent s'explique par le fait qu'elles intègrent tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans leurs activités. Enfin, l'importance de l'association des groupes de la société civile, des ONG, des syndicats et des groupes féministes a été reconnue. De plus, la promotion de la solidarité entre les OSC dans la région Sud-Sud et Nord-Sud est fondamentale pour accroître leur efficacité.

Les problèmes rencontrés par la société civile en Europe ont été soulevés, en particulier l'affaiblissement de l'état de droit en Hongrie et en Pologne et la criminalisation de la solidarité des migrants en Italie et en France. Il est nécessaire de lutter en permanence pour l'entretien des espaces civiques et publics.

Des inquiétudes ont également été exprimées au sujet des inégalités croissantes au sein de l'UE et de l'importance de mettre en évidence l'indivisibilité des droits. À cet égard, il a été demandé si la société civile représente toujours des mouvements progressistes. D'où l'importance, lors du dialogue avec l'UE, de déclarer clairement que Majalat parle d'une position de droit démocratique. Enfin, il a été recommandé au Forum Société Civile de Bruxelles d'explorer les fenêtres d'opportunités créées par le fait qu'une nouvelle Commission est en place.

Par la suite, les récents mouvements sociaux ont été caractérisés comme des soulèvements populaires qui incluent des personnes qui ne sont généralement pas politiquement actives. Les mouvements ne sont pas seulement des phénomènes du Sud mais sont des effets de la mondialisation, des inégalités et de



la pauvreté. Il est important de ramener les affaires économiques sur la scène publique. Des regrets ont été exprimés concernant le fait que l'UE soutient des politiques gouvernementales qui soutiennent l'élite économique et politique, c'est-à-dire dans le sens opposé des exigences des citoyens.

Le rôle des syndicats a été étudié à travers l'exemple de la Confédération arabe des syndicats (ATUC) qui défend le service public, les droits socio-économiques et l'accès des membres à la prise de décision. La cause des femmes figure parmi ses priorités, notamment la promotion des femmes aux postes de décision. Élargir le public, la participation politique des femmes est cruciale et l'ATUC travaille avec les OSC sur des mesures de lutte contre le harcèlement et la violence à l'égard des femmes. Il est également essentiel de rendre plus visibles les réseaux de femmes et le travail des femmes syndicalistes.

Le rôle des jeunes a été évoqué lors de cette session. En fait, les jeunes du Nord et du Sud partagent des défis communs. L'un d'eux consiste à impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques de l'UE et à leur donner la possibilité de présenter leurs recommandations aux institutions de l'UE.

L'UE devrait être plus consciente de la manière dont les jeunes sont affectés par un certain nombre de politiques de l'UE. En fait, les jeunes devraient être à l'avant-garde de l'intégration des questions de jeunesse dans les politiques de l'UE, en particulier dans le Sud où les jeunes constituent

le groupe de population de loin le plus important. Le défi de Majalat est d'identifier les priorités spécifiques des jeunes et les décideurs politiques appropriés avec qui discuter de ces questions.

Par la suite, l'Organisation internationale des personnes handicapées a été présentée. Cette organisation œuvre pour la promotion des droits des personnes handicapées. Dans ce cadre, le rapport mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été rappelé pour avoir déclaré que les personnes vivant avec un handicap constituaient la plus grande minorité dont les droits fondamentaux sont les plus bafoués. D'où l'importance de faire prendre conscience que les droits fondamentaux s'appliquent également aux personnes handicapées.

La marginalisation des personnes handicapées et la négligence de leur capacité de production ont des effets négatifs sur le développement économique. Les personnes handicapées devraient être autorisées à participer aux relations avec la société. Cela implique d'avoir accès à l'éducation et à tout dialogue politique. Ils devraient notamment participer à la définition des services de base dont ils ont besoin. Cela les placerait dans une meilleure position pour jouer un rôle dans la société. L'intégration des préoccupations des personnes handicapées dans la région arabe est une cause majeure. Majalat devrait insister sur l'inclusion des personnes handicapées dans les plans ODD 2030 et les plans de coopération bilatérale.

Au cours des débats qui ont suivi la présentation, un certain nombre de points ont été soulevés concernant les mouvements sociaux dans la région :

Les gens manifestent dans les rues en raison de la crise de la démocratie. Au Sud, il y a un manque d'institutions démocratiques tandis que les mouvements sociaux en Europe contestent le fonctionnement des institutions démocratiques. Les citoyens ont besoin de moyens d'accéder à un dialogue démocratique. À cet égard, il est nécessaire de repenser le concept de société civile classique par rapport aux mouvements sociaux.

Majalat devrait discuter de la façon dont les mouvements sociaux actuels pourraient apporter de réels changements, car les mouvements ne sont pas nécessairement progressistes ou pro-démocratiques. À cet égard, il est nécessaire de lutter contre les politiques néolibérales, y compris leur impact sur l'affaiblissement de l'État.

Les mouvements populaires actuels, par exemple en Algérie, demandent des élections libres et démocratiques. Des changements de régime sont nécessaires, car les modèles politiques et économiques actuels n'ont apporté aucun développement. Il est également nécessaire de renforcer l'interaction entre le Nord et le Sud à cet égard.

Les mouvements sociaux sont différents des OSC ou des syndicats traditionnels et les institutions officielles ne les comprennent pas. Par conséquent, il est important de comprendre comment parvenir à un dialogue politique structuré avec ces derniers et, à cet égard, de remettre en question l'adéquation des structures politiques dans les pays de la région.

Mais une série d'autres sujets ont également été soulevés :

- Malgré le fait que chaque pays de la région a sa spécificité, les pays ont également des points communs tels que les régimes néo-patrimoniaux plus ou moins identiques. Il est important d'unir nos forces pour promouvoir l'état de droit et obliger les gouvernements à le respecter.

- La région est confrontée à une discrimination sociale et culturelle qui entraîne de nouvelles migrations. Les militants des OSC risquent davantage d'emprisonnement et il est nécessaire de faire entendre leur voix dans la prise de décision politique
- Le manque de confiance imprègne les sociétés, ses jeunes et les OSC. Par conséquent, il est nécessaire d'élaborer de nouvelles feuilles de route sur la manière de renforcer le plaidoyer et les réseaux afin de s'aligner sur les changements actuels.
- Il est nécessaire que les OSC et les décideurs reconnaissent le rôle majeur joué par les syndicats indépendants et les intègrent davantage dans les relations avec la société civile.
- En plus d'inclure les personnes handicapées, il est essentiel de travailler avec les personnes LGBT et leurs organisations. Elles sont marginalisées et criminalisées dans de nombreuses parties de la région.
- Il est nécessaire de réexaminer comment les jeunes sont appréhendés aujourd'hui et pourquoi ils sont moins enclins à participer aux élections. Les jeunes sont au cœur de la société civile et moteurs du changement politique et devraient participer pleinement aux structures politiques et aux élections existantes.
- Les jeunes et les femmes étaient au centre des mouvements du printemps arabe, et nous devons nous assurer qu'ils ne sont pas marginalisés. Cependant, la démocratie, c'est bien plus que de participer aux élections. Dans des pays comme la Tunisie, les femmes descendent dans la rue parce qu'elles ont peur de retourner dans le passé et craignent que le pays ne dérive vers le conservatisme.
- Enfin, les participants ont souligné le rôle important des arts, du cinéma, de la peinture et de la nécessité de faire appel à la créativité des artistes.

En conclusion, le modérateur a remercié les intervenants et les participants pour leurs contributions et s'est félicité que les débats du Forum Société civile de Bruxelles aient commencé d'une manière riche et diversifiée reflétant les préoccupations et la situation des OSC dans la région.

# 7. Session plénière : Les 5 thèmes de MAJALAT dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027: analyse de la société civile et ses implications pour le Voisinage Sud

La session a été animée par

- Mme Cecilia Gondard, responsable principale des politiques et du plaidoyer, EURODAD

Les intervenants étaient :

- - Mme Armelle Lidou, chef d'unité A.5. Cadre financier pluriannuel, programmation et évaluation, DG NEAR
- - Mme Zuzanna Sladkova, coordinatrice des politiques et du plaidoyer, CONCORD
- - Mme Zahra Bazzi, Responsable des programmes, Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND)

Le but de cette session était d'identifier les défis de la future programmation financière de l'UE liés aux cinq thèmes de Majala.



### **Intervention CONCORD :**

La session a débuté par la présentation des travaux menés par la Commission européenne pour fusionner une gamme d'instruments financiers jusque-là séparés dans l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI). L'idée est d'avoir un instrument qui donnerait à la Commission européenne une plus grande flexibilité, et donc une plus grande efficacité, pour relever les défis. En ce sens, les OSC du voisinage sud bénéficieront également de l'instrument. Le NDICI aura trois composantes principales. Le pilier géographique prévoit une allocation de 22 milliards d'euros pour la politique de voisinage. Le pilier thématique comprendra le programme des droits de l'homme et de la démocratie, le programme des OSC, ainsi que l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP). Enfin, il y aura un pilier de réponse rapide sans allocations précédentes.

### **Intervention du Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND) :**

Par la suite, il a été rappelé par le Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND) que la région est en proie à des conflits à l'intérieur et autour du voisinage sud. La situation dans certains pays rappelle les révolutions du printemps arabe de 2011, en particulier les mouvements populaires de protestation au Soudan, en Algérie, au Liban et en Irak. Toutes ces manifestations ont lieu malgré un contexte général de réduction des espaces civiques et de restrictions extrêmes des libertés et des libertés publiques.

Il faut changer les politiques et les approches du développement. Le statu quo par les autorités nationales et les organismes internationaux n'est plus une option, car les gens aspirent à un nouveau contrat social fondé sur des valeurs démocratiques et sur les droits de l'homme.

Il est nécessaire d'initier des processus participatifs qui incluent la société civile, les mouvements sociaux, les groupes de jeunes, les groupes de femmes dans les dialogues sur les questions politiques, économiques et sociales urgentes, et les partenaires internationaux, y compris l'UE, devraient jouer un rôle majeur en soutenant les processus de transition.

Le NDICI s'inscrira dans les 5 thèmes de Majalat et actuellement le travail se concentre sur la préparation de la pré-programmation de l'enveloppe du quartier.

Le partenariat avec les OSC sera essentiel lors de la mise en œuvre de l'instrument. Ils seront consultés tant sur la préparation des lignes directrices de programmation que sur la programmation individuelle pour un pays donné. Les participants ont été encouragés à participer aux cycles de consultation qui débiteront vers février 2020 et au deuxième cycle de discussions en mai 2020/début de l'été. L'intervention a été conclue en soulignant que le niveau de financement est comparable à celui de la coopération au développement et que les OSC seront essentielles pour la mise en œuvre de l'instrument à partir de 2021.

Dans ce contexte, le nouveau cadre financier pluriannuel présenté par le représentant de l'UE a été remis en question en tant qu'instrument approprié. En fait, les dépenses en matière de migration et de frontières augmenteront considérablement dans le CFP, ainsi que les dépenses de sécurité et de jeunesse.

Un autre aspect du CFP est l'augmentation des fonds non alloués destinés à renforcer la flexibilité budgétaire. La flexibilité accrue donnera plus de pouvoir à la Commission européenne car elle ne peut décider que des dépenses. Cela soulève la question de savoir si l'instrument entraînera une augmentation des dépenses consacrées aux objectifs à court terme plutôt qu'aux objectifs à long terme. Il existe également le risque que le mécanisme sape les procédures démocratiques de l'Union, car le rôle du Parlement européen dans le contrôle des dépenses budgétaires sera réduit.

Des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que le sommet du Conseil européen de juin 2018 a soutenu les plateformes de débarquement dans le voisinage sud comme solution pour arrêter le flux de migrants. L'accent devrait plutôt être mis sur la lutte contre les causes profondes des migrations. Une répression sévère contre les passeurs de migrants pourrait faire plus de mal

aux personnes qui tentent désespérément d'atteindre les côtes européennes. Par conséquent, il a été recommandé que l'UE 1) travaille sur les causes profondes de la migration et dépasse la gestion des migrations à courte vue tout en incluant des interventions politiques sur le développement durable. 2) Les actions de l'UE en matière de migration devraient être conformes aux droits de l'homme. 3) Les fonds de l'UE devraient être alloués sans conditionnalité obligeant les pays partenaires à coopérer sur la gestion des migrations, y compris les programmes de retour.

Des inquiétudes ont en outre été exprimées quant au fait que le montant de l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) n'a pas été augmenté dans le nouveau budget et que les fonds pour la stabilité et la paix ont considérablement diminué. De plus, le soutien aux OSC n'est pas renforcé. Les États membres de l'UE sont censés couvrir les fonds non alloués, mais rien ne garantit que cela se produira.

Le secteur privé joue un rôle croissant dans la politique étrangère de l'UE et pour le développement de l'Agenda 2030 grâce à des outils tels que les partenariats public-privé et le financement mixte. Il est nécessaire de travailler sur un cadre juridique pour la responsabilisation et la responsabilité du secteur privé. Les investissements du secteur privé ne doivent pas affecter négativement les acteurs économiques locaux ni accroître les inégalités.

On ne sait pas exactement quels seront les objectifs de l'UE dans la région et il est inquiétant que la sécurité domine le discours de l'UE.

## **Intervention de l'UE**

Un aperçu du processus CFP a été présenté, y compris les dates clés, tout en soulignant que le 1er janvier 2021 est la date de début du nouvel instrument financier. L'engagement des OSC dans les phases finales de l'élaboration du CFP tant au niveau central à Bruxelles qu'en relation avec les délégations locales de l'UE sera central. Il a été souligné qu'il est fondamental pour les participants de travailler en coalitions, de contacter les ministères concernés, la délégation de l'UE et les ambassades des États membres de l'UE, et de demander la participation aux consultations organisées par l'UE.

Le CFP devrait fixer un objectif de 50% plus ambitieux et plus complet pour les actions liées au climat et à l'environnement. Au moins 85% des programmes financés par l'aide publique au développement (APD) devraient avoir l'égalité des sexes comme objectif important ou principal.

L'éradication de la pauvreté et le développement durable devraient être au cœur du NDICI. Les critères d'allocation des fonds devraient être équitables, objectifs et refléter les causes multidimensionnelles de la pauvreté, tandis que la migration devrait être abordée dans une perspective de développement plutôt que de préoccupations de sécurité.

## **Les interventions de la UE ont principalement porté sur la question de la migration :**

- L'argent provenant de l'UE a été remis à la mafia libyenne qui met les migrants en prison pour les empêcher de quitter la Libye par bateau. Il est donc crucial de mettre en place des itinéraires de migration légale sécurisés.
- En accordant des fonds aux garde-côtes, l'UE met en œuvre des politiques à courte vue.
- Des milliers de personnes se sont noyées en mer cette année en raison de la fermeture par l'UE de ses frontières. Les recommandations répétées des OSC n'ont pas entraîné de réels changements. Les politiques de l'UE ont contribué à construire une forteresse européenne, tandis que l'UE devrait être une lueur d'espoir.
- Les pays du sud de la Méditerranée n'ont pas besoin d'aide au développement en tant que telle. Les principaux problèmes proviennent des inégalités et du fait que les gouvernements ne sont pas démocratiques.
- Il est nécessaire de renforcer la paix et de mettre fin à l'achat et à la contrebande d'armes.

En conclusion, il a été rappelé que l'UE commandait régulièrement des évaluations de ses travaux. En février 2020, elle procédera à une évaluation de son aide à la Tunisie, puis au Maroc, pour examiner les dix dernières années de coopération de l'UE avec ces pays. Il s'agit d'un exercice utile qui permet de procéder à des évaluations et à des ajustements critiques des instruments et programmes de l'UE. Les

résultats seront utilisés pour renforcer la mise en œuvre du NDICI.

De plus, l'équilibre financier entre l'aide du Sud et de l'Est sera maintenu aux 2/3 actuels pour le voisinage sud et 1/3 pour l'est. Les fonds liés à la migration permettront de résoudre les problèmes fondamentaux, bien que la Commission ait eu des conversations difficiles avec le Parlement européen et le Conseil qui souhaitent que des montants plus élevés soient alloués à la restriction de la migration.

La session a été clôturée en soulignant l'importance pour la société civile de discuter du CFP et du NDICI, également lors du Forum Société Civile de Bruxelles, et à l'avenir de faire partie de sa conception et de sa mise en œuvre.

La session a été animée par :

- Mme Serena Abi Khalil, Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND), et
- M. Sergio Bassoli, SOLIDAR

Présentations :

- M. Marc Schade-Poulsen, Consultant and chercheur, Université Roskilde
- M. Robin Madoré, Responsable des programmes jeunesse, Réseau EuroMed France (REF)

Le but de la session était de préparer les travaux des sessions des groupes de travail thématiques du lendemain, en fournissant le contenu de chaque thème et les « points d'entrée » des recommandations de la société civile dans les politiques européennes.

La première présentation visait à résumer les débats qui ont eu lieu lors des réunions Majalat en 2019 en préparation du dialogue entre l'UE et les représentants de la société civile lors du Forum Société Civile de Bruxelles. Les débats ont été riches et les recommandations nombreuses et diverses. Par conséquent, ceux-ci ont été fusionnés en une synthèse des principales préoccupations qui sont ressorties des débats, et la présentation des recommandations détaillées a été laissée aux ateliers.

Il est devenu clair à la lecture des résultats des ateliers régionaux de 2019 que les organisations de la société civile opèrent dans des contextes

## 8. Session plénière: Résumé des recommandations des 5 thèmes de MAJALAT



très difficiles et volatils. Par conséquent, elles parlent nécessairement avec de nombreuses voix et s'engagent dans une variété de questions urgentes et multiformes aux niveaux local et national. Les priorités quotidiennes des OSC semblent rarement correspondre ou répondre exactement aux politiques spécifiques de l'UE et aux exercices de programmation. Elles n'ont pas non plus nécessairement le temps et les ressources pour y réfléchir et comment ils s'intègrent dans un contexte régional.

De plus, l'UE définit le cadre géographique du dialogue. Cette entité géopolitique, le voisinage sud de l'UE, ne correspond pas nécessairement aux géographies des processus politiques, économiques et sociaux qui affectent la vie des gens.

Il a également été avancé que le dialogue entre les OSC et l'UE est asymétrique, car des groupes de la société civile relativement petits font face à une union intergouvernementale représentant certaines des sociétés les plus puissantes et les plus riches du monde. À cela s'ajoute le fait que la prise de décision politique de l'UE est complexe, car elle doit trouver un équilibre entre une multitude d'intérêts des États membres de l'UE, du Parlement européen, des différentes directions au sein de la Commission européenne, etc. Dans cette configuration, les politiques qui atteignent les groupes de la société civile sont souvent le résultat des plus petits dénominateurs communs. Par conséquent, les politiques de l'UE deviennent difficiles à influencer et le choix des recommandations qui les ciblent n'est pas évident. Cela est encore compliqué par le fait qu'elles doivent aborder un contexte régional plutôt que les cadres nationaux ou bilatéraux auxquels l'UE et la société civile sont plus habituées.



Néanmoins, les réunions de Majalat en 2019 ont révélé un véritable engagement envers le processus de dialogue de la part de la société civile et des représentants de la Commission européenne. C'est un point de départ prometteur et un bon point de départ pour le Forum Société civile de Bruxelles de cette année, où les résultats des ateliers et du séminaire Sud de 2019 alimenteront le dialogue.

Par la suite, le rapport issu des ateliers pour les jeunes<sup>1</sup> a été résumé. Les discussions des Ateliers des Jeunes visaient à intégrer des éléments de ces travaux dans les débats du Forum Société Civile de Bruxelles.

Les conditions de vie des jeunes autour de la Méditerranée ne sont pas différentes de celles du reste de la population, elles en sont plutôt indicatives. Examiner la situation des jeunes revient donc à enquêter sur la situation des citoyens de la région - ils ne sont pas en «bonne santé».

Selon les ateliers pour les jeunes organisés dans le cadre de Majalat et selon différentes enquêtes sur la situation des jeunes dans la région, il apparaît que leur préoccupation principale tourne autour de la nécessité d'un dialogue économique et social, autour de la sécurité, de la mobilité et de la migration et autour de questions plus spécifiques liées à l'éducation, l'emploi et la santé, y compris la santé reproductive.

Les recommandations générales des jeunes aux organes compétents de la Commission européenne et aux autorités nationales sont de rendre les politiques s'adressant aux jeunes plus efficaces, notamment en évaluant les initiatives passées et en utilisant des fonds destinés aux jeunes. Par extension, l'UE devrait assurer une plus grande participation des jeunes

<sup>1</sup> 'Rendre le dialogue structuré significatif par la jeunesse sud-méditerranéenne - Opportunités et recommandations pour répondre aux préoccupations des jeunes dans le domaine de l'emploi, de l'éducation, de la migration, de la mobilité, de la sécurité humaine et des droits sexuels et reproductifs', écrit par Marta Semplici.

à l'élaboration de politiques ciblant le Sud, notamment en renforçant les capacités de plaidoyer des jeunes.

Plus précisément, les organes de l'UE devraient atteindre des groupes et des catégories de jeunes plus larges tels que les groupes informels et les mouvements sociaux. Un soutien financier et flexible doit être adapté aux nouvelles formes de mobilisation des jeunes.

Les recommandations portant sur les 5 thèmes de Majalat ont mentionné la nécessité de 1) promouvoir les opportunités d'emploi et la formation professionnelle, y compris pour les femmes et les groupes vulnérables ; 2) agir sur l'éducation formelle et informelle des jeunes et les adapter au marché du travail. 3) Enfin, les jeunes devraient être inclus dans l'élaboration des programmes d'emploi de l'UE.

L'UE et les gouvernements devraient reconnaître l'importance de la santé sexuelle pour les jeunes et aborder la question des maladies sexuellement transmissibles, du SIDA, de la santé reproductive, des avortements, etc., qui sont essentielles pour promouvoir le bien-être des jeunes.

Il est également nécessaire d'adopter de nouvelles approches pour lutter contre toutes les formes de violence causées par l'absence de

l'Etat de droit et par les politiques économiques génératrices de chômage. Les jeunes manquent d'espaces publics adaptés à leurs besoins et n'ont pas accès aux postes de décision.

La libre circulation des jeunes travailleurs, des étudiants et des personnes devrait être encouragée lorsqu'ils souhaitent voyager. L'existence de programmes spécifiques tels qu'Erasmus+, le Corps européen de solidarité et d'autres sont les bienvenus, mais ils augmentent également la fuite des cerveaux et créent des inégalités tout en affectant le droit à la libre circulation en bloquant ceux dont les demandes sont rejetées. Cela conduit à nouveau les jeunes à choisir des itinéraires de migration irréguliers et dangereux qui profitent principalement aux passeurs. Par conséquent, tout en élargissant l'accès à Erasmus+, l'UE devrait se concentrer sur les initiatives liées au travail bénévole, à la formation professionnelle, au jumelage d'universités, aux échanges culturels et à l'éducation informelle qui sont plus faciles à gérer et à comprendre pour les jeunes.

Après ces présentations, les modérateurs ont clarifié différents aspects des ateliers thématiques des prochains jours et se sont assurés que tous les participants étaient conscients de la façon dont ils se dérouleraient.

## 8.a. Groupe de discussion : Bonne gouvernance et Etat de droit

**Modération: Lilia Rebaï, EuroMed Droits**

Les réunions qui se sont déroulées sous le thème de la bonne gouvernance et de l'État de droit avant le Forum Société Civile de Bruxelles ont porté sur les espaces de la société civile et la lutte contre la corruption. Les réunions ont montré que la préoccupation des années précédentes pour la situation des OSC dans la région n'a pas diminué. Au contraire.

### Espaces pour la société civile

Les discussions de 2019 ont tourné autour du fait que dans la plupart des pays des rives sud de la Méditerranée, les OSC sont confrontées à de fortes restrictions de leurs espaces d'action. Ces restrictions sont causées par des régimes autoritaires, des approches antiterroristes, des mesures anti-migration, des conflits et des économies de guerre, des restrictions de financement, un manque de dialogue avec les gouvernements, etc. Au cours des débats, des préoccupations spécifiques ont été exprimées concernant le manque de liberté d'association, et des ressources, des groupes de réfugiés palestiniens et syriens dans le Mashrek.



Des inquiétudes ont également été exprimées concernant la situation dans l'UE, car les dernières années ont vu des attaques croissantes contre des groupes de la société civile ; en particulier les OSC qui travaillent pour protéger les droits des migrants et des réfugiés. Mais les OSC en Europe ont également été confrontées à des attaques contre leur liberté d'expression lorsqu'elles critiquaient Israël, à des restrictions découlant de l'état d'urgence et à des coupes dans le soutien financier.

Par conséquent, une question de débat pour ce forum est devenue comment travailler conjointement avec l'UE pour faire du processus de Majalat un endroit sûr pour les acteurs de la société civile à risque, en fait, établir un mécanisme régional de soutien à ces derniers au sein de Majalat qui ajouterait à d'autres mécanismes de l'UE tels que les lignes directrices de l'UE pour les défenseurs des droits de l'homme.

Une autre question qui a émergé lors des réunions de 2019 est la question des GoNGO, c'est-à-dire des organisations qui semblent être indépendantes et non partisans alors qu'elles sont en fait soutenues ou même créées par les autorités gouvernementales. Celles-ci constituent une menace pour les espaces d'action des OSC indépendantes lorsqu'elles s'infiltrent dans leurs espaces, entravent les actions des OSC indépendantes - ce qui les met parfois en danger - et qu'elles se disputent des fonds qui sont normalement alloués à des organisations indépendantes.

Par conséquent, un point préoccupant est devenu comment contrer l'influence des GoNGO sur les espaces de la société civile et sur les politiques de l'UE aux niveaux régional et national.

### **Lutter contre la corruption**

En 2019, la question de la corruption est devenue un problème d'exposition croissante dans la région et donc aussi de débats au sein du processus de Majalat. La corruption a un impact négatif sur les droits de l'homme, la démocratie et la société civile. Les enquêtes indiquent que les pays les moins protégés par la presse et la société civile ont tendance à avoir les pires taux de corruption.

Les principaux effets de la corruption sur les droits de l'homme sont l'inégalité de disponibilité, de qualité et d'accessibilité des biens et services, le dysfonctionnement des institutions et des services publics et le faible respect de l'état de droit. Dans certains cas, les agents de l'État utilisent des moyens anti-corruption pour réprimer leurs ennemis en violation flagrante des droits civils et politiques ; et les individus impliqués dans la lutte contre la corruption courent un risque accru de violations des droits de l'homme et ont besoin d'une protection efficace.

Par conséquent, la question de la lutte contre la corruption était à l'ordre du jour de ce forum et comprend les questions suivantes : comment renforcer les actions de l'UE pour prévenir la corruption dans la région ? Comment travailler sur le recouvrement d'avoirs de fonds transférés illégalement en Europe ? Comment promouvoir la protection des lanceurs d'alerte et traiter la question des régimes de visa d'or, c'est-à-dire le fait que les riches citoyens non européens peuvent acheter la nationalité de l'UE dans certains pays de l'Union pour des raisons qui ne sont pas transparentes ?

Sur la base des préoccupations ci-dessus, une série de recommandations a été rédigée et un expert indépendant, actif dans le secteur de la société civile dans les pays du voisinage sud, a été chargé d'affiner les recommandations sans modifier le contenu et le message politique des résultats de la discussion.



Voici un résumé des **recommandations** (plus de détails peuvent être trouvés dans les notes conceptuelles de Forum Société Civile de Bruxelles) :

### Rétrécissement de l'espace de la société civile

- **Sur les GONGO** : Le caractère indépendant des OSC est au cœur de la communication de l'UE COM (2012) 492. Par conséquent, les délégations de l'UE sont invitées à : - engager dès que possible des discussions avec de véritables OSC afin de trouver un mécanisme concret adapté à chaque contexte national pour identifier les GONGO. Ses conclusions devraient alimenter une version mise à jour des feuilles de route des OSC de l'UE et d'autres documents internes sur la société civile.
- **Sur le financement des organisations de réfugiés palestiniens et syriens** : l'UE doit intensifier ses efforts pour fournir un accès et un financement aux OSC locales en Palestine et dans les camps de réfugiés palestiniens et syriens où qu'ils se trouvent, car leur financement diminue avec un effet néfaste.
- **Sur le financement pluriannuel** : les délégations du SEAE et de l'UE, la DG DEVCO et la DG NEAR devraient systématiquement et périodiquement mettre à la disposition de la société civile des informations pertinentes et utiles sur le processus de programmation - des réflexions et analyses initiales à la décision finale sur chaque programme pluriannuel et son financement et développement - par exemple : annoncer des opportunités/lieux pour la société civile de s'engager, en temps opportun.
- **Sur l'instrument NDICI** : les droits de l'homme, la participation de la société civile et le genre doivent être de plus en plus intégrés dans chaque instrument externe et priorité de l'UE dans le cadre du nouveau CFP. Par extension, les OSC devraient être en mesure de contrôler les instruments et les politiques liés à la lutte contre le terrorisme, la sécurité et l'exportation d'armes dans la région du voisinage sud sur une base régulière et transparente.
- **Sur le rétrécissement de l'espace** : Majalat propose d'étudier la possibilité de mener un projet pilote pour évaluer la situation pays par pays concernant le rétrécissement de l'espace ou d'élaborer un plan précis pour un rapport à rédiger lors d'une prochaine phase de Majalat.
- **Financement en crypto-monnaie** : Majalat propose que l'UE examine et évalue la faisabilité d'utiliser la crypto-monnaie dans les pays où l'accès au financement par les OSC locales est restreint en raison de dispositions légales (en particulier dans un contexte antidémocratique).
- **Normes fiscales** : L'UE devrait appliquer les mêmes normes fiscales pour les subventions aux gouvernements et aux ONG en matière de TVA.
- **Sur la conditionnalité** concernant les violations des droits de l'homme commises par les institutions publiques et les gouvernements : l'UE est encouragée à utiliser un ensemble progressif de sanctions commençant par une approche « moins pour moins » qui comprend la réduction de 10% des enveloppes nationales comme signal politique envoyé aux autorités avant d'activer la « clause suspensive des droits de l'homme » plus officielle.

### Combattre la corruption

- **Contrôles financiers et d'audit** : l'UE est invitée à être plus proactive dans ses contrôles financiers et d'audit vis-à-vis des institutions publiques des pays partenaires qui acheminent des fonds de l'UE. Dès qu'il existe des doutes légitimes du côté de l'UE, un mécanisme de contrôle rapide devrait être mis en place.
- **Suivi des investissements mixtes par la société civile** : L'appui budgétaire est de plus en plus orienté vers les investissements mixtes. Cette approche est alignée sur le concept national du « Green New Deal pour les économies européennes ». Dans ce contexte en évolution, Majalat appelle le SEAE et la DG NEAR à créer un espace ouvert pour les OSC afin de surveiller ces nouvelles modalités et les opportunités concrètes pour la société civile de participer à ces mécanismes en tant qu'acteurs importants de la justice sociale.
- **Transparence de la programmation** : les négociations en cours sur les instruments et la prochaine programmation devraient être utilisées par l'UE pour renforcer la mise en œuvre des outils de suivi des accords de voisinage sud en accordant une attention particulière à la bonne gouvernance des fonds de l'UE et à la lutte contre la corruption par la transparence vis-à-vis des OSC et des journalistes de la société civile.
- **Visas d'or** : le haut représentant de l'UE est invité vis-à-vis de ses pairs du Collège des Commissaires à faire pression pour une meilleure gouvernance et une plus grande transparence dans la publication des noms des citoyens qui ont obtenu des visas d'or.
- **Mesures contre les personnes responsables de la corruption** : le SEAE est invité à étendre le récent mécanisme de l'UE contre les personnes responsables de violations des droits de l'homme (ce qui permet de rechercher et d'interdire ces personnes en provenance d'Europe) aux personnes qui fuient leur pays pour corruption (une fois qu'il est officiellement établi par autorités nationales et justice).
- **Lanceurs d'alerte** : la contribution de la société civile est fondamentale pour pousser les gouvernements à adopter des lois pour protéger les lanceurs d'alerte. Le processus de suivi des OSC est fondamental pour promouvoir une mise en œuvre efficace. L'UE est invitée à soutenir le travail accompli par ces organisations au niveau national. La nouvelle directive interne de l'UE sur les lanceurs d'alerte donne un élan intéressant aux délégations de l'UE pour promouvoir des initiatives similaires avec les pays partenaires.
- **Recouvrement d'avoirs** : l'UE devrait fournir un soutien technique aux pays partenaires lorsque le recouvrement d'avoirs est impliqué par le biais d'une nouvelle initiative de l'UE visant à mobiliser les meilleures pratiques et normes existantes au niveau international. Cette initiative devrait inclure des procédures standard à appliquer dans différents contextes.

La note conceptuelle du groupe de discussion a servi de base aux discussions de l'atelier qui ont donné lieu aux commentaires suivants :

- Les participants ont fourni plusieurs exemples de rétrécissement des espaces dans des pays comme la Jordanie, l'Égypte et l'Algérie.
- Il a été dit que les recommandations sont bonnes sur le papier mais doivent être orientées vers la pratique lors de leur discussion. Une fois convenu, l'UE devrait être tenue responsable de leur mise en œuvre.
- La question de la corruption concerne également les forces de sécurité, l'armée et le Parlement. Les citoyens ne comprennent pas pleinement la notion de corruption politique, il faut donc une définition claire de la corruption car il s'agit d'un phénomène affectant un large éventail de droits humains fondamentaux.
- Certains gouvernements utilisent la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent pour restreindre l'espace réservé aux OSC.
- Quand il s'agit de rétrécir l'espace, il semble qu'il y ait une diminution du financement pour

protéger les droits de l'homme et la démocratie.

- Davantage de fonds seraient nécessaires pour soutenir les OSC travaillant dans des contextes de rétrécissement de l'espace.
- Il y a un manque d'action venant de l'UE sur le rétrécissement de l'espace et la corruption au sein de l'UE comme en France, en Pologne et en Hongrie. Cela affecte négativement les relations de l'UE avec ses pays voisins.
- Majalat devrait devenir un mécanisme où les OSC et l'UE peuvent trouver des outils opérationnels pour créer un espace sûr pour les défenseurs des droits de l'homme. Cela devrait être élargi à un plus large éventail de militants de la société civile.
- Les lanceurs d'alerte qui sont persécutés et harcelés devraient être considérés comme des défenseurs des droits humains et la législation devrait faire respecter leurs droits.

Dans l'ensemble, un consensus s'est dégagé sur les recommandations et les points à soulever lors de la session plénière du Forum Société Civile de Bruxelles pour poursuivre le débat sur la poursuite du processus de Majalat (voir chapitre 10).

## 8.b. Groupe de discussion : sécurité et lutte contre la violence

Modéré par Michel Tubiana, Ligue française des droits de l'homme

La sécurité et la paix sont cruciales et constitutives pour le bien-être des citoyens de la région ainsi que pour la capacité des États à gouverner de la meilleure façon possible. Par conséquent, ce sujet est un point clé pour les citoyens, pour les OSC et pour l'UE.

Les débats de 2019 sur la sécurité dans le cadre de Majalat ont révélé que la définition de la portée de ce thème est contestée. Par conséquent, l'idée d'utiliser le Forum Société Civile de Bruxelles pour définir des points qui pourraient conduire à un dialogue mutuellement bénéfique pour la société civile et les représentants de l'UE.

Il est tentant de réduire le dialogue sur la sécurité aux discussions sur les réformes du secteur de la sécurité ou les initiatives visant à lutter contre la radicalisation parmi les jeunes uniquement. Il est également tentant de comprendre que le concept de sécurité englobe uniquement la question de l'intervention militaire et policière de l'État contre un ennemi.

Une telle compréhension peut certainement être pertinente pour des actions aiguës à court terme pour protéger les États et les citoyens contre les attaques violentes. Cependant, si l'objectif est d'assurer la sécurité des citoyens à moyen et à long terme, tous les aspects de la sécurité humaine doivent être abordés, à savoir comment parvenir à une situation qui permette aux gens de contenir ou d'éviter les menaces à leur vie, à leurs moyens de subsistance et la dignité humaine.

Afin de stimuler les débats sur la base d'une compréhension plus large de ce que la sécurité implique, les points d'entrée/recommandations suivants pour les débats du Forum Société Civile de Bruxelles ont été préparés :

- Promouvoir et développer les **échanges culturels** entre tous les acteurs de la société civile et par extension favoriser la libre circulation ;
- La nécessité d'inclure des **mesures qualitatives** pour évaluer le soutien quantitatif ;
- La nécessité de lier toute collaboration en matière de sécurité à une exigence de **respect des droits fondamentaux** ;
- Mettre en place une politique et des programmes de **lutte contre le racisme et la discrimination** et pour la **liberté de conscience** ;
- **Inclure les jeunes dans les prises de décision** liées à la sécurité et à la lutte contre toutes les formes de violence, lorsqu'il s'agit de réviser la politique de voisinage de l'UE ;
- Accroître le soutien politique et financier aux **initiatives dirigées par des jeunes** pour la promotion de la paix et la prévention de l'extrémisme violent.



Au cours de l'introduction, il a été suggéré de baser la discussion sur la note conceptuelle du groupe de discussion, et trois points d'entrée ont été énumérés :

1. Comment les droits de l'homme sont traités dans les accords d'association et dans les partenariats bilatéraux : le rôle de la société civile dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les programmes de l'UE et le respect des droits de l'homme à cet égard.
2. Atteintes à la sécurité humaine sous forme de discrimination et de violations du droit à la liberté de conscience alors que la situation au Sud et au Nord de la Méditerranée à cet égard se reflète.
3. Aborder le rôle des femmes et des jeunes dans les politiques de sécurité.

Un point de discussion principal entre les participants, les représentants de la Commission et du SEAE et les OSC est ensuite devenu la compréhension de ce qu'implique la sécurité.

- Les participants ont demandé dans quelle mesure la notion de sécurité humaine est prise en compte par les institutions de l'UE. La politique européenne de voisinage est ancrée dans les notions eurocentriques de la nécessité de soutenir la résilience ou la stabilisation des pays voisins. Ces notions ne prennent pas nécessairement en compte les préoccupations de sécurité des citoyens de ces pays. Cette dernière doit être comprise dans le sens beaucoup plus large de la sécurité humaine.
- La notion de résilience découle de la psychologie. Son utilisation dans le contexte de l'élaboration de politiques publiques plus larges est un moyen de ne pas s'attaquer aux causes profondes des problèmes de sécurité, car elle conduit à aider les gens à s'adapter à leur situation plutôt qu'à rechercher des modes pour la changer.

Les responsables de l'UE ont indiqué que :

- L'accent est mis sur l'aspect politique de la sécurité au sein du SEAE et sur le fait que la sécurité d'une partie peut signifier l'insécurité



des autres parties. Ce n'est pas seulement au sein de la société civile que la définition de la sécurité reste une question contestée.

- Il y a aussi un aspect économique à la sécurité, car soulever une question en tant que problème de sécurité peut dépendre des coûts de le faire. Il est nécessaire de s'entendre sur ce que la notion implique avant de décider de ce que l'on doit dépenser pour la sécurité.
- Le concept de sécurité humaine reste marginal dans l'approche des institutions européennes en matière de sécurité, qui se préoccupe principalement de la protection des droits de l'homme. La résilience est intégrée dans tous les programmes de l'UE, la résilience étant étroitement liée à l'instauration de la confiance entre les populations des communautés locales. Cependant, aucun système n'est parfait, ni ceux de l'UE, et les politiques mises en place sont en cours d'élaboration.
- La Commission prend soin de séparer l'élément de migration de l'élément de sécurité, bien qu'il y ait inévitablement des points communs de préoccupation. De nombreuses suggestions des OSC concernent des questions qui sont déjà en place, y compris le souci du respect des droits de l'homme dans les questions de sécurité. La sécurité reste une question prioritaire dans la politique de voisinage et repose sur des partenariats liés à la lutte contre le terrorisme, la prévention des conflits,

la cybersécurité, c'est-à-dire un large éventail de domaines dans lesquels la société civile peut et doit jouer un rôle.

- Les acteurs de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme devraient être associés plus activement aux questions liées au secteur de la sécurité. À cet égard, la protection des défenseurs des droits de l'homme devient essentielle, car la société civile locale reste l'un des principaux partenaires de l'UE en matière de lutte contre l'extrémisme violent.

Les participants ont ajouté d'autres points aux discussions tels que

- Mentionnant une initiative fructueuse des OSC françaises pour empêcher le gouvernement français de livrer 6 navires de guerre à la Libye en portant l'affaire devant les tribunaux.
- En Tunisie, la question de l'extrémisme violent est abordée sous l'angle de la sécurité et des restrictions des libertés des personnes. Cela conduit à une radicalisation des groupes soumis à ces mesures.
- Il est important d'analyser les éléments des conflits et d'identifier les acteurs clés de ceux-ci pour pouvoir répondre aux conflits de manière coordonnée.
- La lutte contre la discrimination et la promotion de la liberté de conscience sont essentielles pour la promotion et la protection de la sécurité des citoyens dans toute la région, Nord et Sud, en particulier pour les groupes vulnérables.
- Il est important d'intégrer la question des droits des femmes dans la résolution 13/25 des Nations Unies qui relie les femmes à la paix et à la sécurité dans le monde.
- Il y a une tendance en Afrique du Nord à ce que les mouvements sociaux deviennent moins violents, c'est-à-dire une pacification de ceux-ci. Cela peut être le résultat d'un contrôle plus efficace de ceux-ci par les gouvernements.

En conclusion, trois points ont été priorisés pour un dialogue plus approfondi lors du Forum Société Civile de Bruxelles (voir chapitre 10).

## 8.c. Groupe de discussion : Migration et mobilité

**Modération: Ramy Salhi, EuroMed Droits**

L'atelier sur la migration et la mobilité a basé ses discussions sur les résultats des réunions de Majalat en 2019. Les participants à ces réunions avaient exprimé de sérieuses préoccupations au sujet des politiques migratoires de l'UE et craignaient que le mode de lutte de l'UE contre les migrations et les réfugiés affaiblisse sa capacité à être un levier pour les droits de l'homme et la promotion de la démocratie.

Les politiques et les actions de l'UE et des pays du sud de la Méditerranée ne sont pas fermement ancrées dans le respect des droits, et le Pacte mondial pour les migrations, adopté à Marrakech en 2018, pourrait représenter un recul par rapport aux dispositions de la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CRMW).

Les réunions ont été l'occasion de discuter de l'approche de l'UE en matière de sécurité et du déséquilibre actuel entre les préoccupations en matière de sécurité et le respect des droits de l'homme. Cela a été illustré par la modernisation importante de l'agence Frontex dans le CFP 2021-2027 et le renforcement de ses pratiques de contrôle aux frontières et de ses capacités de surveillance. Les débats ont ensuite tourné autour de 1) la faible inclusion de la société civile dans les négociations, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques migratoires de l'UE ; 2) le fait que l'aide au développement est conditionnée par la signature d'accords de réadmission ; et 3) l'importance d'inclure une dimension de genre dans toutes les politiques migratoires.

Sur la base de ces entretiens, les recommandations suivantes ont été préparées pour le Forum Société Civile de Bruxelles et le groupe de discussion sur la migration :

Sur la protection sociale et les droits des migrants

- Mettre en œuvre les lignes directrices du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et ratifier la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CRMW).
- Réviser le Pacte mondial sur les migrations (Pacte de Marrakech) est toutefois nécessaire là où il représente un pas en arrière par rapport aux dispositions du CRMW de l'ONU de 1990. Cela vaut en particulier pour les droits des femmes, les conditions de détention des migrants et la possibilité pour les États de refuser l'application de certaines mesures.
- En matière de protection sociale et de lutte contre l'exploitation des travailleurs migrants : création de mécanismes au niveau de l'UE pour le contrôle et la protection des travailleurs saisonniers travaillant en Europe et dans la région.
- Accès aux conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), en particulier à la Convention n° 143 de l'OIT sur les droits des travailleurs migrants. Revoir en outre l'engagement de l'UE envers les conventions sur le climat et leur mise en œuvre effective (garantir l'égalité des droits pour les migrants, les réfugiés et les nationaux, garantir le renouvellement du séjour et modifier les critères des politiques réglementaires exceptionnelles).

Impliquer la société civile dans les discussions bilatérales

- Soutenir les programmes de coopération ciblant : a) Les médias communautaires alternatifs et traditionnels dans le Sud et en Europe pour changer les perceptions de la migration. b) Programmes culturels favorisant la mobilité des jeunes, des artistes et autres.
- Relancer les dialogues tripartites EuroMed entre l'Union européenne, les gouvernements du voisinage sud et la société civile indépendante de la région (y compris les syndicats indépendants).
- Encourager les États membres à dépénaliser la solidarité avec les migrants et leur sauvetage.
- Mettre en place un fonds fiduciaire pour la protection des migrants et des personnes déplacées basé sur des moyens rapides, intégrés, flexibles et à court terme, différant ainsi de l'approche actuelle des fonds existants tels le Fonds Afrique ou le Fonds MADAD.
- Élargir les programmes facilitant la mobilité des jeunes dans le voisinage sud et demander une éducation et un renforcement des capacités pour inclure les groupes défavorisés (tels que les femmes, les résidents ruraux et les personnes handicapées).
- Lancer un dialogue sur le rôle dont l'UE pourrait jouer dans la simplification des procédures de visa des États membres, par exemple établissant une base juridique pour la coopération avec les sociétés de traitement des visas.
- Évaluer les résultats des accords de coopération dans le domaine des migrations.
- Soutenir la création d'un comité régional sur les politiques migratoires, incluant la société civile, pour suivre la mise en œuvre des recommandations adoptées dans ce domaine.



Sur la base de ces entrées précédentes :

Les débats ont été introduits en soulignant le fait que les politiques des pays de transit sont coercitives et axées sur la sécurité. De nombreux pays connaissent une détérioration des droits des migrants qui a un effet particulièrement négatif sur les femmes et les enfants. Pendant ce temps, seuls deux pays européens ont signé le CRMW. Il a été mentionné la nécessité d'inclure les organisations de migrants dans toutes les transactions concernant la situation des migrants.

Les principaux points soulevés au cours du débat qui a suivi ont été les suivants :

- Les OSC sont marginalisées lorsque des accords bilatéraux sont négociés. Il est nécessaire de promouvoir des dialogues tripartites sur les questions de migration et de réfugiés entre les représentants de l'UE, les gouvernements et la société civile en s'appuyant sur l'expérience tunisienne à cet égard.
- Il est important de créer un mécanisme avec la participation des OSC qui engage à la fois l'UE et les pays du sud de la Méditerranée dans

le suivi et la mise en œuvre des conventions internationales sur les droits des migrants telles que les conventions 90, 143 et 202 de l'OIT.

- C'est une voie dangereuse à prendre pour conditionner l'aide au développement par les pays d'accueil qui signent des accords de réadmission. Cela va à l'encontre du véritable partage des responsabilités d'une approche de la gestion des migrations fondée sur les droits.
- Le Pacte mondial représente un pas en arrière en termes de respect des droits des migrants. Il entretient des inégalités entre ceux qui peuvent voyager librement et ceux qui en sont empêchés.
- Les pays des deux rives de la Méditerranée devraient signer et ratifier le CRMW. L'UE devrait également signer la convention.
- Les États membres de l'UE devraient non seulement dépénaliser les missions de sauvetage, mais aussi les mettre en place et les accroître en Méditerranée. Les mécanismes de contrôle pour surveiller les actions de Frontex devraient être renforcés.
- Les programmes ou partenariats de mobilité devraient tenir compte de la situation des groupes les plus vulnérables. Il est nécessaire d'établir des procédures pour les mesures urgentes en cas de besoins médicaux et de besoins des femmes enceintes ; et de créer un fonds qui pourrait soutenir ces mesures.
- Les politiques migratoires actuelles de l'UE facilitent la fuite des cerveaux, les migrants hésitant à retourner dans leur pays d'origine une fois autorisés à entrer en Europe.
- Les mesures de voyage permettant d'accéder à l'UE devraient être simplifiées, en particulier celles des jeunes qui souffrent de restrictions sévères. La liberté de circulation devrait être encouragée par la délivrance de visas de courte durée, permettant l'accès aux demandes d'asile et améliorant les conditions de migration circulaire.
- Les organisations de migrants devraient être consultées lors de la définition des politiques et des mesures de migration.
- Les campagnes de sensibilisation aux dangers de traverser la Méditerranée de manière irrégulière ne seront efficaces que si des itinéraires de voyage alternatifs sont définis.
- Les OSC du voisinage sud devraient accroître leur engagement dans la protection des droits des migrants.

Les représentants de la Commission ont indiqué que

- Le thème de la migration est politiquement un sujet difficile à traiter et a salué l'engagement des participants de Majalat dans ce domaine. En général, il est important de distinguer les migrants légaux, les migrants sans autorisation de voyager et les réfugiés. Chaque groupe a des défis spécifiques.
- Des moyens légaux de voyager existent déjà par le biais de visas et de permis de voyage. La mobilité des jeunes et la mobilité circulaire ont été longuement discutées et la plupart des jeunes seraient mieux protégés s'ils restaient dans leur pays et ne se livraient pas à des voyages dangereux. La Commission européenne souhaiterait toutefois que davantage de travaux soient menés sur la perception des migrants et des migrations par les médias.
- Il est essentiel pour la Commission de trouver un équilibre entre une approche fondée sur les droits et la sécurité, comme en Libye et au Maroc. Les approches de protection font déjà partie des politiques de l'UE à travers des programmes de lutte contre la traite.

Enfin, l'atelier a défini des pistes de discussion lors du Forum Société Civile de Bruxelles (voir chapitre 10).

## 8.d. Groupe de discussion : Climat et justice sociale

**Modération: M. Ayman Rabi, Groupe palestinien d'hydrologie**

Les discussions de Majalat sur le climat et la justice sociale en 2019 ont tourné autour de l'importance de lier ces questions à l'Agenda 2030 qui offre des opportunités pour traiter des questions fondamentales telles que les inégalités et la nécessité de lutter contre les injustices sociales, l'accès à l'énergie et la pauvreté - par exemple en promouvant l'égalité des sexes dans l'action pour le climat.

Actuellement, le financement climatique et les APD sont acheminés par le biais de l'instrument européen de voisinage (ENI) et la tendance croissante à combiner l'APD avec le financement privé est préoccupante. Cela peut compromettre les résultats climatiques et de développement car les régimes de financement public-privé ne sont pas toujours alignés sur le climat et la justice sociale.

Il semble que l'action climatique et environnementale ait été compromise au cours de la période de dépenses actuelle par un accent mis sur la sécurité et la stabilisation, une préoccupation liée au fait que la cohérence des politiques pour le développement durable n'a pas été suivie efficacement dans tous les instruments et investissements. En outre, des critiques ont été formulées au sujet des multiples instruments financiers internationaux et de développement qui opèrent dans la région et continuent de financer des projets de combustibles fossiles. L'élaboration de politiques sur la responsabilité des entreprises a été pour la plupart faible, en raison des attentes de l'UE à l'égard des entreprises pour l'autoréglementation.

Par conséquent, les recommandations suivantes ont émergé du processus de Majalat 2019 et ont été présentées lors de l'atelier :

- **En ce qui concerne le prochain budget de l'UE 2021-2027 et le futur NDICI**, les décideurs devraient garantir: le financement de la rubrique VI (action extérieure) au moins 10% du budget global; Pour le NDICI, un objectif de 50% pour le climat et l'environnement devrait être introduit; 85% des programmes devraient avoir l'égalité des sexes parmi leurs objectifs; 20% de l'APD devraient être consacrés au développement humain et à l'inclusion sociale; l'objectif de dépenses de migration devrait être supprimé; allouer une part plus élevée du financement aux programmes thématiques ciblés.
- **Tous les objectifs fixés dans le NDICI devraient être dûment reflétés** dans la programmation de la Commission européenne aux niveaux national et régional. La programmation doit soutenir les CDN des pays, les plans des ODD et les plans nationaux d'adaptation.
- L'UE devrait adopter **une position ferme dans les négociations de la CCNUCC pour intensifier les futurs objectifs de financement climatique**, y compris un objectif pour l'adaptation financière basée sur les subventions. L'UE devrait adopter une définition des financements climatiques « nouveaux et supplémentaires » au-delà des engagements de 0,7% du RNB.
- Les priorités en matière de climat et d'ODD, ainsi que les dispositions visant à encourager le financement des acteurs locaux, doivent être rigoureusement reflétées dans la **gouvernance des installations de mélange**, le FEDD+ et la garantie d'action extérieure, ainsi que toutes les institutions internationales et de financement du développement/banques multilatérales de développement (BMD), ainsi que des garanties sociales conformes aux normes internationales.
- **Des fenêtres d'investissement spécifiques dans le FEDD+** pour les projets d'énergie durable et d'atténuation et d'adaptation au changement climatique devraient être introduites. Une extension complète du dépistage environnemental et des évaluations d'impact doit être assurée pour couvrir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et elle devrait également être mise à jour dans la norme commune de planification/programmation et de communication des fonds extérieurs et des instruments financiers de l'UE.
- Les programmes régionaux et, le cas échéant, thématiques devraient **englober des objectifs de neutralité climatique** à long terme.
- Les BMD/IFD devraient **éliminer de toute urgence tout financement pour les activités nuisibles au climat**. Les représentants de l'UE devraient travailler pour influencer la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et les institutions financières qui coopèrent pour éliminer progressivement le financement des combustibles fossiles.
- **La Banque européenne d'investissement (BEI) et la BERD** doivent prendre de nouvelles mesures pour garantir qu'une proportion de plus en plus élevée de son portefeuille soutienne l'action climatique, l'adaptation à la clôture, avec des dispositions spéciales pour les initiatives communautaires et les droits fonciers. Les deux doivent développer des stratégies d'investissement compatibles avec l'objectif de 1,5°C. Les banques devraient accroître leur cofinancement des fonds climatiques de la CCNUCC (GCF).
- **Un mécanisme de diligence raisonnable des entreprises au niveau de l'UE** est nécessaire pour garantir que les entreprises s'acquittent de leurs responsabilités et de la diligence raisonnable concernant les droits de l'homme, les droits des travailleurs, les droits environnementaux et l'alignement sur l'accord de Paris. L'UE devrait également soutenir l'élaboration d'un traité contraignant des Nations unies sur les sociétés transnationales et les droits de l'homme.
- Dans les régions riches en combustibles fossiles, le financement de l'UE peut soutenir la transition juste en **soutenant les efforts pour développer des plans de transition pour un développement sobre en carbone**. La BEI et la BERD peuvent consacrer une part de financement plus élevée à la transition juste.
- Le Plan d'action de la Commission européenne pour une finance durable (PACEFD) comprend le **développement d'une taxonomie pour l'étiquetage des options de financement « vertes »**, visant à encourager les investissements dans les projets et les entreprises verts. La taxonomie doit être améliorée pour exclure totalement les combustibles fossiles, y compris le gaz, de l'étiquetage « vert », et des critères de durabilité beaucoup plus rigoureux sont nécessaires.
- Les délégations de l'UE devraient mener des consultations régulières pour **atteindre un large éventail d'acteurs de la société civile issus de la base, des groupes de jeunes et des réseaux régionaux**, y compris ceux qui ont des liens avec les défenseurs de la justice climatique dès le début du processus de programmation. Les consultations devraient comprendre des orientations et des informations claires et être transparentes sur les attentes et les résultats ; des informations régulières sur les opportunités et le processus devraient être fournies, en s'appuyant sur le processus du site de suivi de la programmation conjointe.
- Les examens des feuilles de route des OSC devraient mieux s'aligner sur les acteurs et les priorités des OSC en matière de climat et de justice sociale, et **créer des synergies avec les stratégies par pays en matière de droits de l'homme, le plan d'action pour l'égalité des sexes, la convention d'Aarhus** dans chaque contexte national, avec une sensibilisation des parties prenantes concernées.
- Le Pacte climatique proposé dans le cadre du Green Deal européen proposé doit **cimenter une dimension internationale dans sa structure pour faciliter la création d'un comité multipartite**. Cela devrait inclure la société civile du voisinage sud et de l'UE, ainsi que les acteurs régionaux publics et privés dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et du climat, afin de suivre les progrès en matière de climat et de justice sociale dans l'action extérieure, le financement et l'investissement de l'UE.
- L'UE devrait approfondir son **soutien aux OSC axées sur les défis climatiques et environnementaux au niveau régional** – par exemple en organisant un Forum Société Civile Sud sur ce thème. Reconnaisant les réseaux existants (Climate Action Network – Arab World par exemple), les délégations de l'UE.



En introduction aux débats du groupe de discussion qui a suivi, il a été dit que :

- Le Forum Société Civile de Bruxelles devrait envoyer le message sur la nécessité de garantir les principes de justice climatique. Les agents les plus responsables des émissions de gaz devraient agir tandis que ceux qui en bénéficient devraient les partager avec les pays les moins favorisés. Les pays du Sud devraient recevoir des investissements pour des plans d'atténuation, et les énormes répercussions des guerres et de l'occupation de la région sur le changement climatique devraient être reconnues. Il est également essentiel d'institutionnaliser une approche participative pour assurer la protection des espaces naturels face au changement climatique et soutenir la résistance et la résilience des populations locales en améliorant leurs moyens de subsistance.

La facilité financière du CFP 2021-2027 devrait orienter l'APD vers le changement climatique et soutenir la transition vers de nouvelles économies respectueuses du climat. Dans ce contexte, un mélange de financements pourrait être envisagé si l'on s'assurait que les entreprises privées agissent dans le respect de l'accord de Paris et des engagements mondiaux. Enfin, les délégations de l'UE devraient garantir la participation des OSC aux questions climatiques.

Au cours des débats, il a notamment été dit que

- Il est nécessaire d'examiner les conflits prolongés et le déplacement de personnes dans un contexte de désertification de nombreuses régions
- La responsabilité sociale des entreprises est essentielle tout en évitant le greenwashing pour la promotion de la justice climatique. Les industries devraient être tenues responsables des émissions de gaz.
- Des exemples ont été fournis par l'Égypte et le Maroc au sujet des communautés locales qui sont exclues de la prise de décision pour dire qu'il est important de prendre en compte l'intérêt local pour rendre les investissements climatiques durables
- Il est important de se pencher sur le coût de l'inaction et de l'inclure dans le débat
- Un exemple a été fourni par la Tunisie où le secteur textile exporte de grandes quantités vers l'UE et reçoit des investissements de l'UE ayant un impact environnemental négatif. L'industrie consomme beaucoup d'eau et rivalise pour l'eau avec l'agriculture. L'utilisation de l'eau n'est pas intégrée dans le prix des produits textiles et les eaux usées polluent la mer. Enfin, les travailleurs sont mal traités tandis que les pêcheurs ne peuvent plus travailler. Cela conduit à la migration.
- Il est important de protéger une nouvelle génération de militants écologistes qui sont attaqués (164 militants écologistes tués dans le monde en 2018).
- L'UE devrait s'adresser aux entreprises privées et aux OSC qui s'opposent aux efforts favorables au climat, comme certains syndicats. La justice climatique est étroitement liée à l'aide au développement, à la justice sociale, au marché du travail, au commerce, etc. Il existe de nombreuses façons de travailler à ce sujet par le biais de campagnes de sensibilisation.
- La question de la pénurie d'eau en Palestine

a été soulevée et le manque d'accès à l'eau des Palestiniens en raison de l'occupation israélienne.

- C'est un signe positif que les consommateurs envisagent de plus en plus l'impact climatique des produits.
- Il faut penser globalement et agir localement. Il est nécessaire d'établir une plate-forme de la société civile avec le soutien de l'UE pour identifier des alternatives environnementales durables. Cet « observatoire » pourrait analyser les projets mis en œuvre par les pays de la région avec le soutien de l'UE.
- De nombreuses infrastructures dans les pays du Sud sont coûteuses mais non opérationnelles en raison de la corruption locale. Le rôle des initiatives locales est essentiel, mais la plupart des fonds vont malheureusement à des projets de grande envergure, auxquels les OSC ne sont pas associées. La SC devrait au moins être plus impliquée dans la structure de gouvernance de ces grands projets et aider à développer des outils de suivi et d'évaluation.
- Un problème majeur dans la région est la suspicion gouvernementale envers les OSC parce que ces dernières disent des choses qui ne plaisent pas aux gouvernements. Un élément clé pour un dialogue plus approfondi avec l'UE porterait sur la question de savoir comment renforcer le mouvement écologique indépendant, s'associer à cela et encourager les lois à protéger l'environnement.

Les représentants de la Commission européenne ont indiqué que

- Le changement climatique est une priorité absolue de l'UE qui est prête à répondre aux préoccupations des citoyens de l'UE et de la société civile ailleurs. L'accord de Paris a des objectifs réalisables et le nouveau président de la Commission a indiqué que l'UE d'ici 2050 devrait être neutre en carbone. Les instruments et politiques externes comprendront des

objectifs pour une transition vers une économie sobre en carbone, et le Green Deal est une stratégie de création d'emplois. Le Pacte pour le climat fournit une plate-forme aux parties prenantes pour dialoguer sur les actions en matière de changement climatique et les gouvernements sont ici aux commandes pour attirer des investisseurs avec une approche pro-climatique.

- L'UE est un leader en matière de limitation du réchauffement climatique. Cependant, il existe des risques d'accaparement écologique et il est également important d'appliquer un filtre « ne pas nuire » à tous les projets, car les bonnes intentions peuvent conduire à de mauvais résultats.

L'UE est prête à regrouper les OSC et à les intégrer dans la participation, la consultation et les discussions sur le changement climatique. À côté de cela, il est important de travailler sur la sensibilisation notamment des jeunes.

- L'UE examine également comment intégrer le Green Deal aux politiques extérieures, par exemple concernant les industries à forte consommation d'énergie. Elle met l'accent sur les possibilités de promouvoir la croissance économique et la création d'emplois dans le dialogue politique avec les pays tiers. L'UE et les États membres soutiennent financièrement les chefs d'entreprise qui examinent plus attentivement leurs ressources, réinjectent des économies d'énergie dans leurs systèmes et protègent l'environnement.
- Malheureusement, seules quelques lois environnementales ont été adoptées et appliquées par les pays partenaires du sud de la Méditerranée. À cet égard, il est important de souligner que le cadre commercial de l'UE n'est pas seulement un cadre de contraintes mais aussi d'opportunités.

À la fin des débats, quatre points ont été classés par ordre de priorité pour une discussion plus approfondie au Forum Société Civile de Bruxelles (voir chapitre 10).

## 8.e. Groupe de discussion : Développement économique et social

**Modération: Mme Serena Abi Khalil, Réseau des ONG arabes pour le développement**

Les débats de 2019 sur le développement économique et le dialogue social ont examiné le cadre financier pluriannuel 2021-2027 (CFP), entre autres le risque que la dynamique de la prise de décision démocratique soit affectée par le regroupement d'un certain nombre de lignes budgétaires auparavant indépendantes dans un cadre unique. Il donne plus de latitude pour agir à l'organe non élu de l'UE, la Commission européenne, aux dépens par exemple du Parlement européen. Cela rend le processus décisionnel de répartition du financement entre les différents postes de la ligne budgétaire moins transparent et probablement plus difficile à influencer.

Les débats des OSC de Majalat en 2019 ont également révélé une inquiétude quant au fait que les trois principaux blocs commerciaux ne soient pas en mesure de gérer les distorsions sur les marchés commerciaux et financiers ni de faire face à la terrible crise climatique. Cela se traduit par une inquiétude quant au manque de volonté de partager le fardeau/la responsabilité pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030, y compris le manque de véritable volonté politique pour surmonter la fracture économique entre les pays développés et les pays en développement.

Les réunions de 2019 ont examiné les politiques d'investissement de l'UE et les négociations d'accords commerciaux à la lumière des récentes négociations entre l'UE et le voisinage sud : à savoir les négociations suspendues avec le Maroc ; le quatrième cycle de négociations avec la Tunisie sur un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA); ainsi que des fonds orientés vers le Liban dans le cadre du CEDRE.

Les discussions ont porté sur la manière d'élargir le dialogue entre l'Union européenne et les OSC et d'autres parties liées, et d'évaluer les pourparlers en cours ainsi que les politiques



et les accords commerciaux antérieurs. Les débats ont en outre porté sur 1) la question de savoir s'il existait des alternatives aux accords commerciaux actuels qui tiendraient compte des priorités en matière d'inégalité, de justice sociale et de développement ; 2) la nécessité de créer un mécanisme structuré pour évaluer tous les accords ainsi que des mécanismes pour diffuser les informations des premières phases de négociation de ces accords.

Enfin, il a été souligné qu'il est important de mettre en place une analyse d'impact ex ante des accords commerciaux afin d'évaluer leur cohérence avec les autres politiques européennes. L'expérience des pourparlers tripartites en Tunisie entre le gouvernement tunisien, la société civile tunisienne et l'UE a été soulignée à cet égard.

Sur la base des discussions de 2019, un certain nombre de recommandations ont été présentées au Forum Société Civile de Bruxelles, résumées ci-dessous :



#### Sur le rôle du secteur privé

- Créer un mécanisme pour surveiller et tenir les **entreprises commerciales** existantes et futures responsables **dans les zones de conflit** du voisinage sud en phase de reconstruction, comme la Libye et la Syrie.
- Travailler à **promouvoir la transparence et l'accès aux mécanismes d'information** dans les pays partenaires et au niveau de l'UE pour soutenir un mécanisme conjoint de suivi et de responsabilité

#### Sur les politiques de commerce et d'investissement dans la région

- Élargir le dialogue entre l'UE et les OSC et d'autres parties liées autour de **l'évaluation des pourparlers commerciaux en cours et des politiques et accords commerciaux antérieurs** et de leurs implications sur le développement afin de proposer des alternatives spécifiques qui prennent en considération l'égalité, la justice sociale et les priorités de développement dans les pays du voisinage sud.
- Organiser un **dialogue structuré entre l'Union européenne, les pays partenaires, les OSC et les syndicats** sur les accords de la région (actuellement la Tunisie) dans le cadre des négociations de l'accord. En outre, travailler sur une évaluation d'impact ex ante des accords commerciaux pour évaluer sa cohérence avec d'autres politiques européennes.
- Soutenir les **programmes de recherche et développement pour le développement durable** dans les pays du voisinage sud. En outre, soutenir l'échange de connaissances et de technologies dans le cadre des accords.
- Concernant les négociations en cours sur l'**ALECA** avec la Tunisie et les autres accords commerciaux prévus : 1) Éviter de supprimer les barrières tarifaires sur les marchandises subventionnées en interne jusqu'à ce que la question du soutien interne européen soit tranchée à l'OMC compte tenu du conflit américano-européen sur les tarifs. 2) Pour les barrières non tarifaires, éviter d'utiliser des normes et des quotas avec des objectifs protectionnistes pour les marchandises que la Tunisie est autorisée à exporter. 3) Adopter des normes internationales de surveillance similaires à celles entre les États membres de l'UE, tout en préservant des normes garantissant un travail décent.
- Créer un mécanisme multilatéral contraignant impliquant la société civile pour **surveiller l'impact des investissements privés européens et des sociétés transnationales européennes** dans les pays du voisinage sud, en prêtant attention à l'adaptation des normes par types d'entreprises, leur taille et les secteurs dans lesquels elles investissent

Sur la base de ces recommandations, les questions suivantes ont été soulevées du côté des représentants de l'UE :

- Les représentants de l'UE ont demandé à quel modèle macroéconomique et à quelles évaluations d'impact les recommandations faisaient référence, une analyse d'impact ex ante ou une analyse d'impact ex post ? De nombreuses études sur l'impact de l'ALEAC avaient déjà été réalisées, il n'était donc pas clair pourquoi des études d'impact étaient encore nécessaires.
- L'UE n'oblige personne à s'engager dans des ALEAC. Leur rôle principal est de faciliter la modernisation des règles, réglementations et attitudes concernant le développement économique. Un accord commercial peut aider un pays à moderniser certains secteurs de son économie, comme lorsqu'un pays comme la Géorgie a conclu un ALEAC avec l'UE.
- Il est inconcevable que l'UE abaisse ses normes concernant les obstacles non tarifaires au libre-échange des produits agricoles. Le consommateur européen ne serait pas prêt à l'accepter. L'UE tente d'améliorer les règles et les normes de tous les pays avec lesquels elle négocie des accords commerciaux afin de faciliter l'accès des marchandises à l'Europe. Il est prêt à faire preuve de souplesse lors de l'examen des tarifs d'importation.
- Il y a des coûts financiers évidents pour un pays de ne pas parvenir à un accord. Actuellement, les exportations tunisiennes sont au bord de l'effondrement. Sans accord, la Tunisie est dans une situation de perdant-perdant et ses produits bénéficient d'un traitement discriminatoire lorsqu'ils sont exportés vers l'UE.

De la salle, il a été dit que

- Les recommandations ont été faites sans la participation de représentants du secteur privé et donnent donc une vue partielle de ce domaine sans reconnaître les défis auxquels

le secteur privé est confronté.

- Les modèles macroéconomiques doivent être critiqués lorsqu'ils ne prennent pas en compte les critères sociaux comme par exemple les normes du travail et la création d'emplois. Il est également nécessaire d'établir un socle de protection sociale, un système de protection sociale et d'impliquer les syndicats dans ces domaines.
- Les instruments d'analyse d'impact sont souvent élaborés par des bureaux de conseil privés favorables à des accords de libre-échange. Souvent, les instruments d'évaluation ne sont pas bien conçus pour mesurer les impacts sociaux et économiques de ces accords. Par conséquent, il est nécessaire de développer de nouveaux mécanismes et processus pour évaluer les projets de l'UE et les accords bilatéraux.
- Il est nécessaire d'étudier le fait que des millions de travailleurs sont employés dans des secteurs informels sans aucune protection sociale.
- La deuxième vague du printemps arabe est encore plus basée sur des préoccupations économiques et sociales que la première vague. Des changements radicaux sont nécessaires dans les pays du Sud et jusqu'à présent, les politiques européennes ont été inefficaces à cet égard.
- Dans ses relations commerciales avec Israël, l'UE devrait continuer à boycotter les accords avec les entreprises qui travaillent dans les colonies illégales. La décision de la Cour de justice de l'UE sur les produits des colonies est bienvenue et opportune, ainsi que des politiques visant à défendre, respecter et améliorer l'économie palestinienne par le commerce.
- La responsabilité sociale des entreprises n'est pas une garantie suffisante de protection des droits. Tous les engagements en matière de droits de l'homme devraient s'appliquer.

A l'issue des débats, il a été décidé de soumettre les recommandations suivantes à la plénière.



## **9. Session plénière : Présentation des initiatives de sous-subsventions financées par MAJALAT et leur contribution au dialogue structuré**

La session a été animée par :

- Mme Isabel Fajardo Lopez, Responsable de la coopération internationale, SOLIDAR

Présentations :

- M. Ibrahim Ali, Président de l'Association libyenne pour la transparence
- Mme Hafsa El-Mesbahi, Chercheuse et coordinatrice du Département de recherche sur le genre au CCERSS
- M. Ali Issa Abakar, Secrétaire général de l'Organisation des jeunes africains
- M. Ayman Rabi, Directeur exécutif du groupe palestinien d'hydrologie
- M. Rabe Rana, Coordinateur du Centre syrien de recherche sur les politiques

Le but de la session était de sensibiliser les participants aux initiatives de financement par des tiers dans le cadre de MAJALAT

Le schéma de sous-subvention a été présenté. Il a été mentionné que la sous-subvention représente un total de 40.000 euros au titre de Majalat et que les critères de sélection des propositions de projets correspondaient aux thèmes spécifiques examinés par Majalat en 2019.

Majalat a reçu 58 candidatures provenant de 10 pays de la région MENA (principalement de Palestine et du Maroc). 5 projets ont été sélectionnés selon des critères préétablis et transparents et les 5 projets ont ensuite été mis en œuvre avec succès jusqu'au Forum Société Civile de Bruxelles.

L'Association libyenne pour la transparence a organisé un atelier et une table ronde sur le rôle des institutions et de la société civile dans la bonne gouvernance et l'état de droit les 29 et 30 octobre avec 55 participants, des membres de la société civile, des jeunes et des universités.

L'action a accru la sensibilisation au rôle de la société civile et des institutions dans la bonne gouvernance et l'État de droit. Elle a encouragé l'action collective pour trouver des solutions et des propositions afin de réduire la corruption et a exhorté toutes les institutions de l'État de Libye à appliquer les principes de gouvernance. Elle a également formulé un certain nombre de recommandations pour résoudre les problèmes de corruption et de criminalité organisée et renforcer l'état de droit.

**Le Centre de chercheurs et de recherche en sciences sociales** a organisé en octobre 3 ateliers dans différentes villes du Maroc et un forum international à Agadir sur le thème Contribuer à la sécurité et lutter contre la violence.

Les activités, auxquelles ont assisté 139 personnes, ont favorisé des discussions axées sur le renforcement du débat public sur la gouvernance, la sécurité et la lutte contre la violence ; et sur l'identification d'instruments pour impliquer la société civile dans le renforcement de la sécurité dans la société marocaine. La discussion a vu la participation des représentants de la société civile, des jeunes et des chercheurs et a abouti à la création de divers documents analytiques. Ces documents, qui ont pris la forme finalisée de documents de politique ad hoc, ont ensuite été utilisés pour créer un rapport détaillé final et une liste de recommandations. Ce dernier a élaboré une définition holistique et nuancée de la violence qui devrait être reconnue et abordée dans tous les domaines sociaux et politiques pertinents.

**L'Organisation des jeunes africains** a organisé des ateliers sur le thème de la protection des droits des migrants réguliers avec 31 participants.

Les ateliers visaient à lancer un débat et à réfléchir sur la violation des droits et la protection des migrants réguliers au Maroc avec la participation de la société civile, des associations étudiantes, des jeunes et du secteur public. L'événement a été précédé d'entretiens qualitatifs avec les migrants visant à évaluer leurs besoins. Un résultat important a été la création d'un groupe de travail pour la protection des droits des migrants réguliers et pour des activités de plaidoyer au Maroc.

Certains des défis mis en évidence lors de l'événement concernaient le non-respect des lois nationales entraînant des arrestations et des violences à l'encontre, en particulier des jeunes, des migrants réguliers. Les recommandations finales visaient à 1) pousser les autorités locales et nationales à respecter la législation marocaine en la matière; 2) accroître la sensibilisation de la société aux droits des migrants; et 3) veiller à ce que les recommandations soient présentées au parlement marocain.

**Le Groupe palestinien d'hydrologie** a mené un dialogue national sur l'impact du changement climatique sur l'eau et l'agriculture en Palestine en Cisjordanie avec 103 participants.

Les activités de dialogue ont montré que les deux secteurs les plus touchés par le changement climatique en Palestine sont les secteurs de l'eau et de l'agriculture. De plus, ce sont les agriculteurs qui souffrent le plus du changement de saison, de la baisse des précipitations et de l'augmentation de la température. Les périodes de sécheresse prolongées ont entraîné une réduction de la quantité et de la qualité des produits ainsi que des maladies végétales plus nombreuses et inhabituelles. Cela a eu un impact négatif énorme sur la capacité d'adaptation des agriculteurs et a entraîné de grandes pertes d'agriculture, d'agro-biodiversité et donc de moyens de subsistance.

Les recommandations du dialogue ont souligné la nécessité d'harmoniser les politiques et les secteurs nationaux, y compris l'éducation aux questions environnementales, et la proposition de créer une plate-forme ouverte pour l'échange d'informations et d'expériences, y compris des réussites en matière d'atténuation et d'adaptation.

Le **Centre syrien de recherche sur les politiques** a organisé un forum de dialogue pour 20 OSC syriennes basées au Liban.

Le Forum a été créé en tant qu'événement préliminaire avant le plus grand Forum international des plates-formes nationales d'ONG pour un plus grand impact sur les organismes publics. Le Forum a discuté de la phase d'après-guerre et de l'avenir du pays. Cela a grandement contribué à donner le ton et les priorités du forum élargi grâce à la création d'un « comité préparatoire » qui constituera le point focal du forum international.

Les besoins qui ont été soulignés ont aidé à fixer l'agenda de la société civile pour la future Syrie post-conflit cherchant à limiter les effets des dommages socio-économiques et de la violence provoquée par la guerre. Les recommandations qui ont été développées ont souligné l'importance de construire un rôle efficace pour la Syrie au niveau politique, de soutenir la bonne gouvernance, de soutenir les réfugiés dans une Syrie plus sûre, de freiner les effets négatifs que la guerre commerciale contre les seigneurs de la guerre et le réseau d'oppression ont eu sur les civils et leurs besoins essentiels.

Les cinq recommandations élaborées par les cinq actions ont été transmises à Majalat en tant que contributions aux débats du Forum civil.

# 10. Session plénière : Présentation des conclusions par un groupe de discussion parallèle

Modération :

- M. Michel Tubiana, Ligue française des droits de l'homme (LDH)

Rapporteurs :

Gouvernance - Mme Marwa Fatafta, Transparency International (TI)

Sécurité - M. Xavier Guignard, Noria

Migration - Mme Sara Soujar, Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM)

Justice climatique - Mme Essia Guezzi, Réseau Action Climat (CAN)

Développement économique et social - M. Adib Nehme, Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND)

La parole a été donnée aux rapporteurs des 5 ateliers thématiques parallèles qui ont présenté les principaux points retenus par le Forum Société Civile de Bruxelles

## Bonne gouvernance et Etat de droit

### Rétrécissement de l'espace :

- a. Il faudrait consacrer du temps au dialogue structuré entre les OSC et l'UE pour trouver des outils opérationnels pour la protection des DDH, y compris celui des lanceurs d'alerte.
- b. La conditionnalité en matière de droits de l'homme devrait être appliquée de manière égale entre les partenaires de l'UE, notamment en ce qui concerne les relations bilatérales et multilatérales.
- c. L'accès aux informations sur tous les instruments de financement de l'UE devrait être renforcé.

### Corruption :

- a. Il est nécessaire de renforcer l'accès aux informations susceptibles de faciliter le recouvrement des avoirs volés.
- b. Etendre les mesures actuelles de l'UE sur les violations des droits de l'homme aux cas de corruption.
- c. S'attaquer aux régimes de visas d'or afin qu'ils ne soient pas utilisés pour l'impunité de personnes corrompues.

## Sécurité et lutte contre la violence

1. La nécessité de donner la priorité à la sécurité humaine en tant que concept central pour assurer la sécurité des citoyens dans la région et, à cet égard, de travailler à l'établissement d'une compréhension politique commune de ce que la notion implique.
2. Identifier les meilleurs modes pour garantir que la société civile soit incluse dans les discussions sur la sécurité et le secteur de la sécurité depuis l'élaboration et le lancement des programmes jusqu'à leur mise en œuvre et leur évaluation.
3. Faire de la lutte contre le racisme et la discrimination au Nord et au Sud un élément clé des politiques de sécurité de l'UE.

## Migration and Mobilité

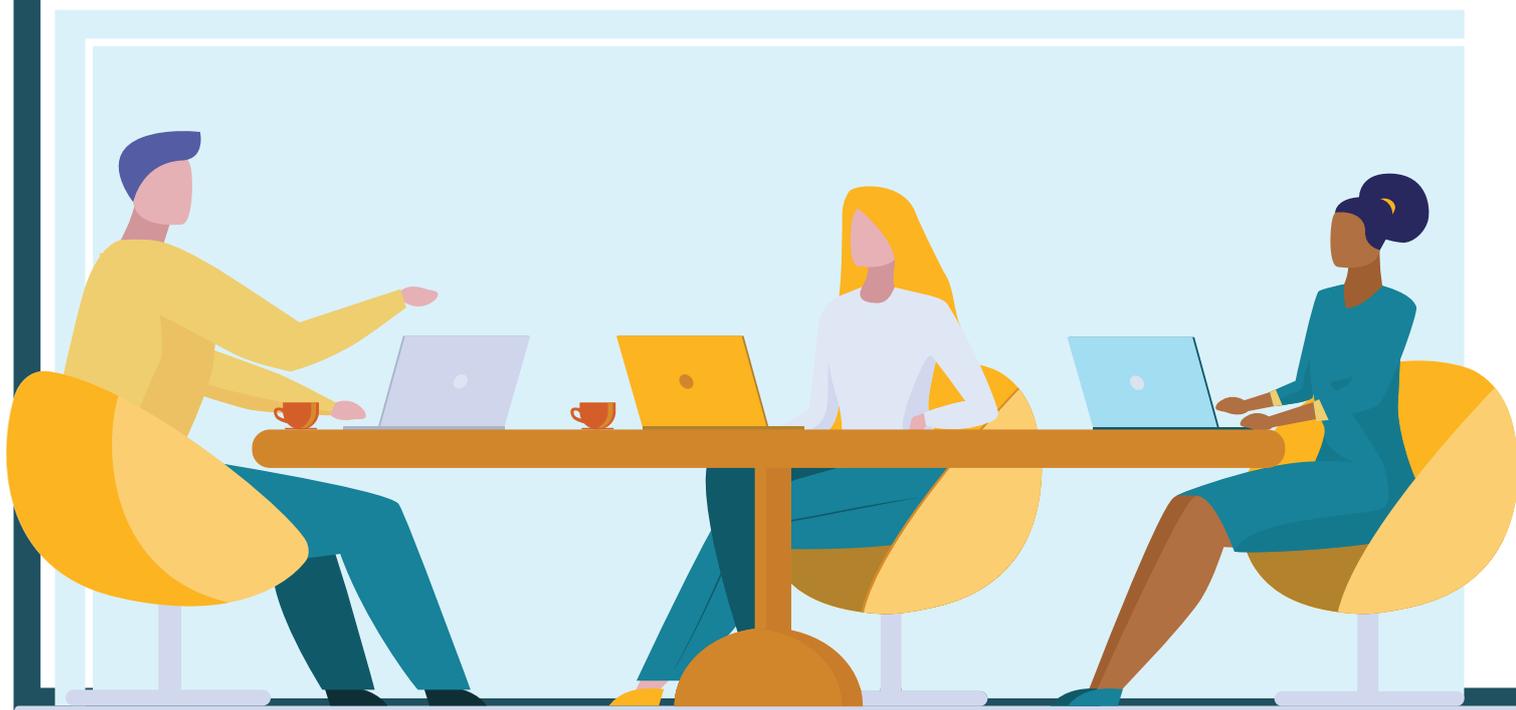
- Les États membres de l'UE devraient être appelés à ratifier, respecter et appliquer le CRMW pour protéger les personnes en déplacement. Ils devraient respecter l'interrelation de la CRMW avec les autres droits de l'homme et les conventions internationales.
- Toutes les formes de solidarité et de soutien doivent être dépenalisées, en particulier les opérations de sauvetage et les militants engagés dans ces opérations.
- Un dialogue tripartite devrait être établi entre l'UE, la société civile et le gouvernement ainsi que d'autres parties dans les politiques de coopération
- Soutien aux campagnes médiatiques dans tous les pays de la région afin de changer la perception de la migration.
- Accroître le soutien aux événements culturels et artistiques liés à la migration.

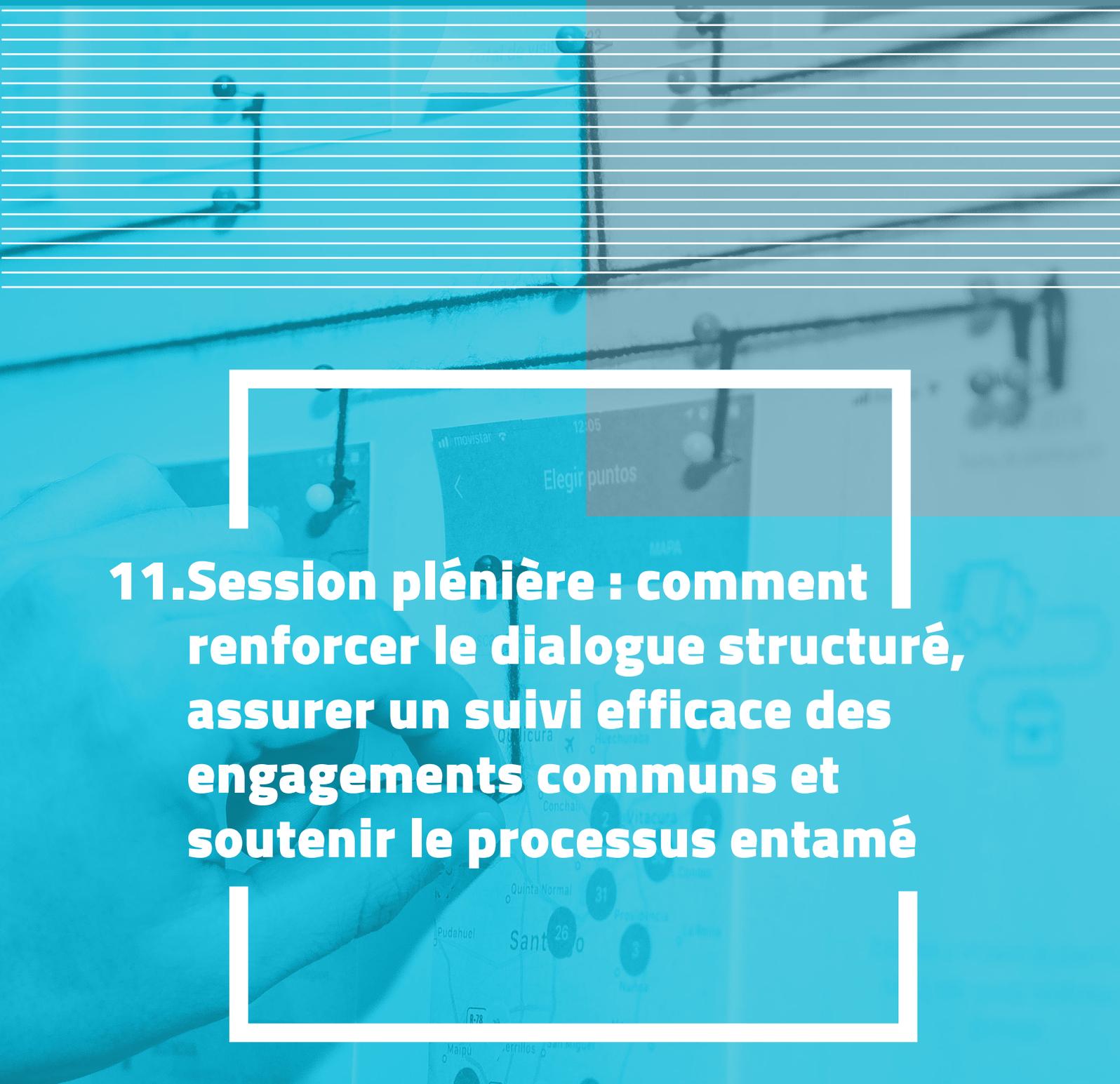
## Climat et justice sociale

- Impliquer les OSC dans la rédaction des projets et des politiques et les impliquer dans toutes les phases de mise en œuvre et d'évaluation.
- Renforcer la sensibilisation des décideurs, du secteur privé et des syndicats à l'impact économique du climat.
- Établir un équilibre entre les investissements dans les grands projets sujets à la corruption et les petits projets locaux qui sont localement durables en termes de lutte contre le changement climatique.
- Protéger les militants de l'environnement contre les attaques et la discrimination et garantir leur droit de protéger l'environnement.

## Développement économique et social

- Un dialogue plus équitable entre les deux rives devrait avoir lieu concernant les relations commerciales fondées sur le respect des droits économiques et sociaux. Des experts indépendants et des OSC devraient être impliqués dans le dialogue.
- Les politiques sociales, l'égalité et la justice sociale devraient être au cœur des politiques nationales et européennes, des politiques fiscales et de la lutte contre la pauvreté. Des bases solides devraient être établies dans les relations UE-SMP pour protéger et promouvoir la justice sociale et les conditions de travail décentes.
- Les mécanismes et les lois qui permettent la transparence et l'accès à l'information sont essentiels pour permettre aux OSC d'influencer les politiques.
- Le dialogue avec le secteur privé devrait être renforcé, notamment sur les mécanismes permettant aux entreprises opérant dans le Sud de promouvoir et de protéger les droits sociaux et économiques.





# 11. Session plénière : comment renforcer le dialogue structuré, assurer un suivi efficace des engagements communs et soutenir le processus entamé

La session a été animée par :

- Mme Catherine Sophie Dimitroulias, présidente de l'Association des femmes de l'Europe du Sud et déléguée au Conseil de l'Europe

Les présentations ont été faites par :

- Mme Giovanna Tanzarella, Vice-Présidente du Réseau Euromed France (REF)
- M. Maciej Popowski, Directeur général adjoint pour la politique de voisinage et les négociations d'élargissement (DG NEAR)
- M. Mustapha Tlili, Secrétaire général, Confédération arabe de syndicats (ATUC)
- Mme Serena Abi Khalil, Réseau des ONG arabes pour le développement (ANND)
- Mme Rosamaria Gili, Chef d'unité MENA.3 SEAE

Le but de la session était de définir le cadre d'un futur dialogue pour les années à venir

La session a été ouverte en saluant le fait qu'une femme préside désormais la Commission européenne pour la première fois de l'histoire. Il a également été souligné que la vision du nouveau Président s'articulait autour des valeurs des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, des droits sociaux et de la mise de l'économie au service du peuple.

Un dialogue structuré entre la société civile et l'UE est essentiel pour la région du Sud et du Nord et l'UE peut jouer un rôle vital dans la promotion des valeurs des droits de l'homme, bien que l'image de l'UE soit en jeu lors de l'examen de sa gestion des flux de migrations. Il a été souligné qu'un thème important de Majalat devrait être la promotion des droits des femmes et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la nécessité d'intégrer ces aspects dans les politiques et programmes de l'UE.

Il a été rappelé que le dialogue de la société civile avec l'UE avait commencé avant la création de Majalat. En fait, le dialogue a commencé en 1995 avec le lancement du processus de Barcelone. En 2004, les sociétés civiles ont inscrit à l'ordre du jour la mise en place d'un mécanisme permanent de dialogue entre l'UE et les sociétés civiles euro-méditerranéennes. Aujourd'hui, Majalat est devenu cet espace d'échange et de dialogue. Majalat, cependant, est encore nouveau et progresse en termes de contenu et de qualité et il est encore tôt pour voir des résultats pratiques.

Cet espace de dialogue est important car l'UE reste un espace de droits et de protection, et un partenaire principal des pays du sud de la Méditerranée. Il est important d'avoir un dialogue au niveau régional en raison de l'interdépendance des défis auxquels les citoyens sont confrontés dans la région tels que les conflits et la guerre, les restrictions des libertés sur les deux rives de la Méditerranée, les attaques contre les défenseurs des droits de l'homme et le développement des mouvements sociaux sur fond de manque de droits économiques et sociaux.

L'UE est un allié des OSC, des syndicats et des jeunes initiatives de jeunesse émergentes qui, en retour, devraient être associées à l'élaboration des politiques et à la définition des instruments appropriés pour les mettre en œuvre. Un objectif principal de Majalat et du dialogue structuré serait de défendre l'indépendance des OSC contre les ONG parrainées par le gouvernement qui émergent constamment en faisant semblant de parler au nom de la société. Majalat devrait être aussi inclusif que possible et s'engager avec de nouveaux acteurs parmi les OSC européennes et arabes, les médias indépendants, le Parlement européen et les délégations de l'UE basées dans le voisinage sud.

De plus, il a été souligné que Majalat, et la société civile en général, est un partenaire stratégique du mouvement syndical qui favorise une société civile plus forte dans le Sud. Il y a encore beaucoup à faire pour les syndicats et la société civile et il faut y avoir de plus de coordination et de mise en réseau entre les organisations basées au Sud. Si les conditions sont réunies, la société civile sera plus active et plus productive. Les débats de Majalat à Bruxelles pourraient être reproduits au niveau local et renforcer ainsi une approche ascendante telle que le projet SOLID financé par l'UE rassemblant employeurs, travailleurs, ONG, communautés locales, qui a conduit à de bons résultats.

Il a été mentionné que la corruption et le recouvrement d'avoirs, qui amenaient les gens dans la rue dans la région, avaient été un thème principal de Majalat. L'UE devrait placer la lutte contre la corruption systématique en tête de son agenda.

Il est important d'étudier les échanges et les investissements dans les relations de l'UE avec le voisinage sud qui affectent directement les droits économiques et sociaux. Il est nécessaire d'évaluer ces relations et les politiques connexes, en particulier des négociations d'accords commerciaux. Le commerce et les inégalités sont liés. Par conséquent, les dimensions sociales des économies devraient être promues à travers Majalat en mettant l'accent sur l'inclusivité et la participation.

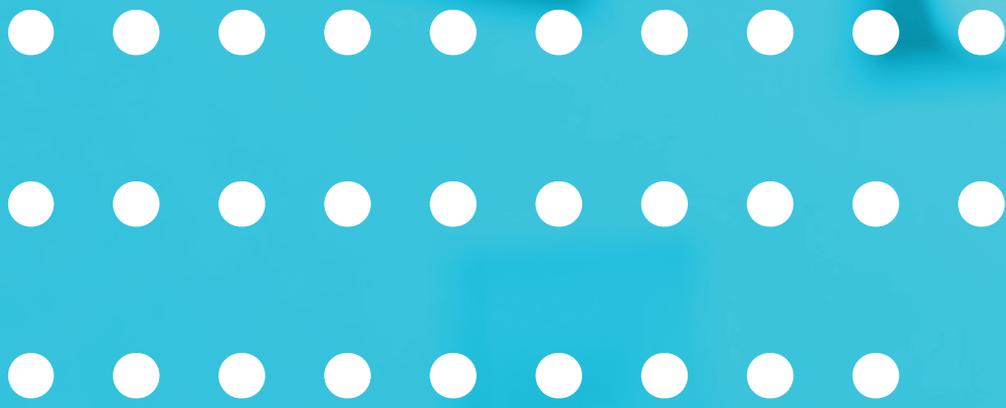
Dans les remarques de clôture, les représentants de l'UE ont expliqué que la Commission européenne et le SEAE souhaitent utiliser leur pouvoir de rassemblement pour rassembler les gens afin de partager leurs points de vue sur différents sujets. Les institutions européennes ne connaissent pas tout. C'est pourquoi ils veulent aller au-delà des relations avec les autorités gouvernementales et s'adresser à la société civile tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. De l'avis de la Commission européenne, la société civile est indispensable pour responsabiliser les gouvernements.

À l'avenir, la CE souhaite conserver le format Majalat car il a fonctionné, mais il pourrait être nécessaire de procéder à des ajustements concernant certains domaines politiques. Par exemple, le Green Deal est désormais un vaste domaine politique pour l'UE. La Commission et les délégations de l'UE ont l'intention d'impliquer davantage les OSC dans l'ensemble du cycle d'activités. À cet égard, la prochaine réunion des représentants de Majalat avec le commissaire Várhelyi en charge de la politique de voisinage et les négociations d'élargissement a été saluée.

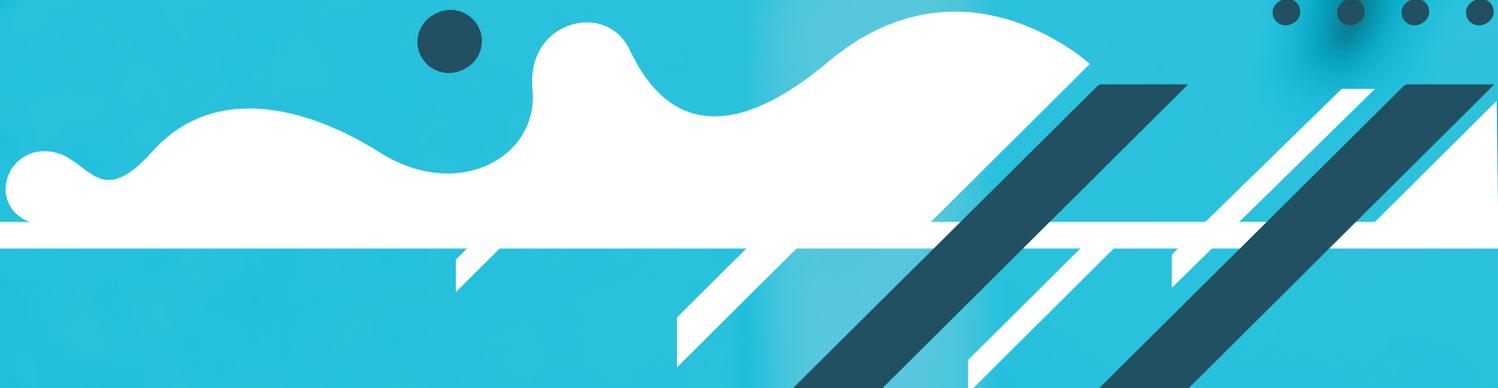
L'UE trouve son inspiration dans les contributions de la société civile lors de la définition et de la mise en œuvre des instruments politiques, et elle tient compte des points de vue de la société civile. Un forum comme Majalat facilite la tâche de l'UE de recevoir des contributions de la société civile avant de discuter avec les pays du sud de la Méditerranée, car les priorités de Majalat sont représentatives des préoccupations de la société civile.

La société civile compte plus pour l'UE que les militants ne le pensent et l'UE est le partenaire le plus actif pour soutenir les OSC. Plus les recommandations sont réalistes et plus la société civile comprend les mécanismes de l'UE, meilleure sera la voix des OSC. Les délégations de l'UE sont censées être un partenaire privilégié des OSC, bien que ce ne soit pas toujours facile dans certains pays où les chefs de délégation sont critiqués par les autorités en place pour avoir pris position en faveur des OSC locales. En tout état de cause, la société civile peut compter sur la Commission et le SEAE.

La session s'est terminée en félicitant Majalat pour son travail et les débats denses et diversifiés du Forum Société Civile de Bruxelles, tout en encourageant Majalat à poursuivre dans la voie qui avait été tracée.



## **12. Session plénière: Remarques de clôture**



Les organisateurs du Forum ont été remerciés pour avoir organisé l'événement avec succès, et la Commission européenne, ainsi que le Conseil économique et social, pour leur soutien au dialogue régional structuré visant à promouvoir la paix, la prospérité, l'égalité et la démocratie.

Il a été rappelé que la réunion a lieu à un moment où l'entité géopolitique euro-méditerranéenne apparaît plus ambiguë que jamais. La région est devenue fragmentée par des défis majeurs, l'un d'entre eux étant l'intensification de l'occupation israélienne du territoire palestinien, mais aussi l'intensification des relations asymétriques et inégales entre le Nord et le Sud. Cette situation aggrave encore le rôle accru et hégémonique des sociétés multinationales, par la corruption, la destruction des ressources naturelles, le racisme, la xénophobie et la montée des forces de droite.

La fermeture de la frontière européenne contribue à cette fragmentation même si les grandes tendances migratoires sont Sud-Sud.

Le Forum Société Civile de Bruxelles s'est déroulé sur fond de protestations et de mouvements sociaux qui secouent le monde et dénoncent la corruption et l'injustice sociale tout en revendiquant une meilleure protection de l'environnement.

De nombreux gouvernements ont regretté de réagir à ces manifestations en utilisant des moyens disproportionnés, injustifiés et donc illégaux, violant les droits de l'homme.

Les principaux points qui avaient uni les participants au débat de deux jours ont été résumés comme suit :

- Donner la priorité aux droits de l'homme dans tous les domaines, y compris la protection des défenseurs des droits de l'homme, des lanceurs d'alerte et des journalistes.
- Considérer les droits de l'homme dans leur indivisibilité et universalité, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes ; les droits individuels et les droits de manifestation pacifique, d'expression et d'association ; les droits des handicapés ; les droits des enfants et les droits culturels et linguistiques.
- Le droit à la liberté de circulation et à la protection des droits des migrants ainsi que la condamnation du racisme et de la xénophobie.
- Promouvoir la bonne gouvernance et lutter contre la corruption, ce qui implique des élections libres, équitables et transparentes et une forte participation des femmes et des jeunes à la gestion des affaires publiques
- Promouvoir un nouveau modèle économique garantissant la protection sociale et la justice sociale, la lutte contre le chômage, la répartition équitable des richesses avec des mesures favorisant les économies sociales et la solidarité
- Un contrôle strict de l'environnement et des ressources naturelles et une limitation de l'exploitation des industries extractives polluantes.
- Assurer la protection des citoyens contre la violence, que ce soit par des acteurs étatiques ou non étatiques, et lutter contre le terrorisme qui ne peut en aucun cas être accepté.

En conclusion, il a été souligné l'urgence et l'importance pour l'UE de soutenir la libération immédiate de prison des manifestants pacifiques, des journalistes, des blogueurs arrêtés en Palestine par les autorités israéliennes, au Liban, en Égypte, en Algérie et au Maroc et partout dans le monde.

